



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2021
PROJET 2022**

FAMDT

SOMMAIRE

I	Ordre du jour de l'Assemblée Générale	page 4
II	Rapport Moral 2021 du président de la FAMDT	page 5
III	Où en sommes-nous en 2021 ?	page 7
I	Éléments de bilan sur l'année 2021	page 8
II	Les axes d'activités et la réalisation des objectifs	page 10
	A - Fédérer les adhérent.e.s, consolider la connaissance du secteur des musiques, danses traditionnelles et du monde et renforcer la structuration territoriale	page 10
	1 - L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ADHÉRENT.E.S	page 10
	2 - LA STRATÉGIE RÉGIONALE ET TERRITORIALE DE LA FAMDT EN 2021	page 11
	3 - L'OBSERVATION ET LA PRODUCTION D'ÉTUDES ET D'ANALYSES	page 12
	a - L'observation participative et partagée	page 12
	b - Recherche-action, colloques et études	page 12
	B - La consolidation des activités artistiques, culturelles et patrimoniales de la fédération.	page 13
	1 - LE SPECTACLE VIVANT	page 13
	a - Coopération avec le festival Là ! C'est De La Musique	page 13
	b - Coopération renforcée avec le Prix des Musiques d'Ici	page 14
	c - Showcase « Musiques d'Ici » dans le cadre du MaMA	page 14
	d - L'engagement autour du jeune public	page 14
	2 - LE TRAVAIL AUTOUR DE LA DANSE	page 15
	3 - LA POLITIQUE PATRIMONIALE DE LA FAMDT	page 15
	C - Les formations et la question des transmissions	page 16
	1 - LA FORMATION DES BÉNÉVOLES	page 16
	2 - LES BOURSES DE COMPAGNONNAGE FAMDT - ADAMI EN 2021	page 16
	3 - LA FORMATION AVEC LE PONT SUPÉRIEUR BRETAGNE - PAYS DE LOIRE	page 17
	4 - LA FORMATION AVEC LE PÔLE ALIÉNOR (DNSPM, DE)	page 18
	5 - COLLECTE "ENSEIGNER LES MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES : QUELLES PRATIQUES POUR QUELS PROJETS"	page 18
	6 - LE PROJET « CAMINAIRES »	page 19
	D - La dimension partenariale, inter-fédérale et européenne de la FAMDT	page 20
	1 - DYNAMIQUES INTER-RÉSEAUX ET DE COOPÉRATIONS	page 20
	2 - L'EXPLORATION DES ENJEUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX PAR LA FAMDT	page 21
	3 - LES RENCONTRES NATIONALES, RÉGIONALES ET TERRITORIALES	page 21
	a - Les événements organisés - co-organisés et en partenariat	page 22
	E - L'information, la communication et la valorisation des activités de la fédération	page 22
	1 - LA COMMUNICATION AU SERVICE DU PROJET FÉDÉRAL	page 22
	2 - WEB-MEDIA DOCUMENTAIRE AUTOUR DES MUSIQUES ET CULTURES DE L'ORALITÉ	page 23
	3 - LANCEMENT DU CYCLE DE PODCASTS "CONTRETEMPS"	page 24

III	Les moyens mis en œuvre	page 25
	A - La dynamique associative et participative de la FAMDT	page 25
	B - Fonctionnement	page 25
	1 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU	page 25
	2 - LES ADHÉRENT·E·S	page 25
	3 - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LES RENCONTRES NATIONALES DE LA FAMDT	page 26
	4 - LES COMMISSIONS ET LES GROUPES DE TRAVAIL	page 26
	5 - LES RESSOURCES HUMAINES	page 26
	C - Les éléments budgétaires	page 27
	1 - ANALYSE GLOBALE ET CONSTATS GÉNÉRAUX DE L'ANNÉE 2020	page 27
	2 - LE COMPTE DE RÉSULTAT	page 27
	a - Les produits	page 27
	b - Les charges	page 27
	3 - SYNTHÈSE ET EXPLICATION DU RÉSULTAT NET COMPTABLE	page 28
	D - Comptes annuels au 31/12/2021 et rapport du commissaire aux comptes	page 29
IV	Conclusion	page 37
V	Projet 2022 : Diversité, coopération, territoires et valorisation	page 38
	· DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES MUSIQUES, DANSES TRADITIONNELLES ET DU MONDE	page 39
	· FAIRE VALOIR LES INITIATIVES DES ACTEURS DES MUSIQUES, DANSES TRADITIONNELLES ET DU MONDE	page 39
	· ANALYSER ET TRAVAILLER AUX RÉFORMES, AUX PLANS D'URGENCE ET À LA CRISE SANITAIRE	page 39
	· LA COMMUNICATION, LA VALORISATION ET L'ÉDITORIALISATION	page 39
	· PROPOSER DES ESPACES ET D'ACTIONS DE TRANSMISSION POUR FAVORISER LES RELATIONS ENTRE PAIRS	page 40
	· RENFORCER LA QUALITÉ ET LA CONSOLIDATION DES EMPLOIS DES ÉQUIPES ADHÉRENTES	page 40
	· PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES DE COOPÉRATION	page 40
	a - Coopérations territoriales / projets de territoire	page 40
	b - Coopérations sur les politiques publiques	page 40
	c - Coopérations territoriales / organisation régionale	page 40
	d - Coopération dans le cadre européen	page 41
	1 - MUTUALISATION ET SERVICES PARTAGÉS	page 41
	a - L'observation participative et partagée	page 41
	b - La vie associative de la fédération	page 41
	A - Budget prévisionnel 2021	page 42

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FAMDT
JEUDI 09 JUIN 2022 - 14h - 17h30
Musée des Confluences à Lyon

- ORDRE DU JOUR -

14H - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- **Rapport moral** par le Président Ricet GALLET et le bureau de la FAMDT ;
- **Bilan d'activité 2021** ;
Vote du rapport moral du président et du bilan d'activité
- **Rapport financier 2021** (Lecture du rapport par Monsieur GOUTTENEGRE (Commissaire aux comptes) et présentation des tendances budgétaires de l'année 2021 par Laurent MOULEDOUS, Trésorier et Nathalie DECHANDON (Administratrice générale). *Vote des comptes, vote de l'affectation du résultat au compte de report à nouveau* ;
- **Nomination de la SAS Malevaut-Naud**, 55 Boulevard François Arago – 79180 CHAURAY, représentée par M. Sébastien BOERLEN, en qualité de titulaire, pour une durée de six exercices à compter de l'exercice clos le 31/12/2022, suite à l'annonce du départ à la retraite de M. GOUTTENEGRE ;
- **Nomination** conformément à la loi, **au titre du mandat de commissaire aux comptes suppléant : la SAS Malevaut – Naud et associés**, 55 boulevard François Arago, 79 180 Chauray, pour une durée de six exercices à compter de l'exercice clos le 31/12/2022, soit jusqu'à l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027 ;
- **Vote du Règlement Intérieur**, contenant une proposition d'une nouvelle tranche de cotisation concernant l'adhésion à partir de 2023 ;
- **Projet 2022** par le bureau de la FAMDT ainsi que Alban COGREL (Directeur), Nathalie DECHANDON (Administratrice générale) ;
- **Présentation du budget prévisionnel 2022** (Laurent MOULEDOUS et Nathalie DECHANDON).

Élection du Conseil d'Administration :

Élection des membres du collège des relais territoriaux : les membres du collège sont :

AMTA (David DE ABREU), CMTRA (Aurélie MONTAGNON), DASTUM (Gaëtan CRESPEL), Herri Soinu (Pierre HAIRA), UPCP-METIVE (Romain CHÉRÉ-Stéphanie COULAIS-Sabine DUTAILLY), CRMTL (Ricet GALLET), Collectif des Musiques du Monde en Ile de France (André FALCUCCI), PRMA Réunion (Jean-François CADET), Le Nouveau Pavillon (Maël HOUGRON), HART BRUT (Laurent MOULEDOUS) et SIRVENTES (Nathalie MARTY).

Les membres sortants en 2021 sont : DASTUM, UPCP-METIVE, HERRI SOINU et HART-BRUT

Élection des membres du collège associations et autres formes juridiques :

CPMDT (Jean-François VROD), LES BRAYAUDS (Clémence COGNET), NEPETA (Solange PANIS), CIE MONTANARO (Anastasia BETRON), MUSTRADEM (Jérôme HAMON), L'EXCENTRALE (Romain "WILTON" MAUREL), COOPERZIC (Julien RÉGI), DROM (Zsofia PESOVAR), LES PONTS D'AVIGNON (Annie ROSENBLATT), VILLE DES MUSIQUES DU MONDE (André FALCUCCI).

Les membres sortants en 2021 sont : LES PONTS D'AVIGNON ET MUSTRADEM

Il reste deux places disponibles dans le collège des associations et autres formes juridiques pour les structures souhaitant rejoindre la dynamique fédérale.

Calendrier à venir :

- Conseil d'administration de la FAMDT en présentiel le 9 juin 2022 à 18h pour élire le nouveau bureau

17h30 : FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Les mois passent et se ressemblent étrangement. Pour tout vous dire, j'ai eu du mal à rédiger ce rapport moral tant j'aurais pu reprendre mot pour mot une grande partie de ce que nous avons écrit il y a un an lors de notre dernière assemblée générale à Marseille. (Voir ici : [Rapport Moral 2020](#))

Comme nous l'avons rappelé l'année dernière, l'objet du Rapport Moral n'est pas en soi de rendre compte de l'activité de notre fédération – le rapport d'activité y pourvoit fort bien – mais plutôt d'essayer de comprendre dans quel contexte nous agissons, de fixer nos enjeux, nos priorités, d'expliquer nos choix et nos orientations pour l'avenir. Le but n'est pas de faire du discours mais d'essayer d'avancer avec un radar, de dire quelle boussole nous utilisons, quel chemin nous empruntons pour nous rendre vers quelle destination, dans un monde où tout va vite, où tout est « saturé » [1] et où « la grande confusion » [2] parvient à imposer trop souvent ses haines et ses obsessions au cœur du débat public.

Au moment où se fait entendre enfin la petite musique du « retour à la normale » après plus de deux ans de crise sanitaire, ce temps de rapport moral peut aussi être - au risque de déformer l'exercice - une mise en perspective d'un projet collectif que nous portons.

Nous le savons, toutes et tous, il ne s'agit pas de survivre à la crise sanitaire comme aux autres, mais de soigner les blessures, de revivre, et de mobiliser nos énergies et nos imaginaires autour de ce qui nous anime depuis plusieurs années au sein du projet fédéral de la FAMDT et au sein de vos actions. Même si parfois « le genou est à terre », notre détermination à construire demain est encore immensément forte et s'articule autour des fondamentaux qui nous animent : les droits culturels, les droits humains fondamentaux, les communs, les solidarités, les relations, le vivant...

Je ne peux pas faire ce rapport moral sans évoquer le contexte politique et la montée du repli identitaire qui nous questionnent, nous agitent, nous fragilisent. La crise, inédite et profonde, suppose une capacité à réagir collectivement, alors que le pays est profondément meurtri par une crise sanitaire évidente (qui se termine, nous l'espérons, mais qui sera sûrement suivie d'autres

zoonoses avec lesquelles nous allons devoir composer), une crise économique et sociale, politique aussi comme en a témoigné le moment politique que nous vivons... Il ne faut transiger sur rien, hésiter encore moins mais avancer sur tout et changer sur beaucoup...

Nous ne pourrions pas sur les prochaines années transiger pour protéger le « socle » du projet que nous portons au cœur des valeurs républicaines. L'éducation, les transmissions, l'émancipation en sont des leviers majeurs. L'héritage dans lequel nous nous inscrivons comme mouvement d'éducation populaire nous engage dans notre action au quotidien, dans notre manière de raconter le monde et de le faire connaître, dans notre manière d'être à l'autre, dans notre volonté de mieux faire humanité avec lui. Cela suppose de l'invention et de la détermination alors que le bateau tangue et que les fondamentaux sont attaqués.

La FAMDT est forte de ses valeurs, mais elle est nourrie aussi de ses héritages multiples : ceux de ses diasporas, ceux issus de la diversité des patrimoines et matrimoines qui font la richesse de nos musiques et de nos danses depuis plus de 50 ans. Il faut écouter et entendre ces richesses incroyables et les relayer pour qu'elles racontent ce que nous sommes et ce que nous serions ou pourrions être. C'est tout l'objet de notre journée de ce 10 juin accueillie par le CMTRA autour des langues, de leurs diversités et des enjeux interculturels qui en découlent. Continuons à affirmer haut et fort les singularités de ces musiques et danses, ces diversités à la fois inclassables mais éternellement vivantes dans ce combat si bien écrit par Magyd Cherfi dans *La part de Sarrasin* [3].

« Nous étions peut-être le groupe que toute une génération attendait, l'avant-garde antiraciste, éclairée et multicolore, coléreuse aussi... On réparait les cœurs prêts à se donner pour la France que ne comblaient ni le blanc, ni le bleu, ni le rouge. J'étais heureux car ils grandissaient un drapeau rempli d'un autre vertige, la citoyenneté du monde. Ils tressaient Marianne de Locks, changeaient les paroles de "la Marseillaise" en "Allons z'enfants de la Fratrie" et se rêvaient Multiples"... »

Et si tous ces horizons culturels faisaient la culture française dans laquelle nous nous reconnaissons ? Voilà un formidable pari que nous devons faire à la FAMDT et que nous devons porter.

[1] Saturations - individus, collectifs, organisations et territoires à l'épreuve, Ouvrage collectif, Elya Editions

[2] La grande confusion : Comment l'extrême-droite gagne la bataille des idées, Philippe Corcuff, Textuel

[3] Ouvrage de Magyd Cherfi, *La part du Sarrasin*

Tout cela pour dire que « construire demain » passera par la mobilisation de nos imaginaires. Il me semble que transformer le monde suppose de se le représenter autrement, de faire appel à l'utopie, aux symboles, au travail sur les identités multiples des personnes et des groupes. Bien évidemment, dans ce travail sur les symboles, les représentations, les expressions des identités, les artistes et au-delà, le champ culturel, le champ des musiques traditionnelles / du monde, et toutes les personnes qui le souhaitent, ont leur partition à jouer, en accord et résonance avec le collectif.

Vous le savez, à la FAMDT, nous revendiquons le caractère fondamentalement culturel des transformations écologiques, politiques, économiques, sociales, sanitaires, à venir, et l'urgence d'inventer collectivement pour les définir. Aussi paradoxal que cela puisse sembler, cette urgence demande aussi de ralentir - les derniers rapports du GIEC nous alertent : cela nous demande d'initier des actions à long terme, de privilégier le processus au résultat, de prendre le temps de la réflexion...

Si l'on fait preuve d'un peu d'optimisme - et nous en avons besoin - l'expérience montre que c'est dans ces périodes de tensions que les points de vue se clarifient, que les esprits évoluent, que les paradigmes bougent et que peuvent apparaître de nouvelles marges de manœuvre. Au milieu de ce grand maelstrom, la FAMDT est un minuscule esquif !

Heureusement pour nous, beaucoup de choses se jouent à bas bruit. L'heure est à la sobriété, et la période actuelle se prête bien aux formes « d'acupuncture » à la fois territoriale et politique que nous avons toujours revendiquées. La chirurgie lourde, ce n'est pas pour nous ! Nous avons plutôt vocation à identifier, en avance de phase, les méridiens à rééquilibrer, les points de pression sur lesquels nous pouvons agir et à conduire des expériences, des expérimentations.

Au cours des précédentes assemblées générales, nous sommes longuement attardé·e·s sur les droits culturels, « zone à défendre » des droits humains. Autant qu'à défendre, ces droits sont une « zone à étendre », face à la crispation identitaire et aux logiques autoritaires des plus inquiétantes qui menacent la France comme de nombreux pays. Cela passe par des responsabilités collectives que la FAMDT doit porter,

et surtout continuer de co-construire avec d'autres, par des actions concrètes, incarnées, habitées, au plus proche du terrain.

Et en guise de conclusion...

Les idées et les volontés ne manquent donc pas à la FAMDT. Nous devons oser et nous impliquer encore et toujours davantage. Nous devons mener notre action non pas parce que nous pensons réussir mais simplement parce que cette action est juste et qu'elle l'est de plus en plus. Je vais reprendre les termes de la conclusion de l'année dernière car je crois toujours à cette perspective que j'évoquais. Le discours de la FAMDT doit créer des turbulences, doit faire « mal à la tête », afin que cela se sache, s'entende. Il n'y aura pas de lendemain qui chante... mais nous chanterons encore demain...

Les années qui viennent seront dures... Je crains que l'année 2023, et les suivantes, ne connaissent des restrictions, des restructurations, des réalignements, au détriment des entreprises « non rentables », au premier rang desquelles, celles de la musique traditionnelle / du monde. Dès maintenant, il nous faut alerter les élu·e·s, la presse, les personnes bénévoles, nos équipes salariées, toutes celles et ceux qui exercent avec nous et avec vous leur droit à la participation à la vie culturelle, sur un risque de retournement stratégique et financier qui nous exposerait dans les années qui viennent à la catastrophe que la puissance publique a su conjurer en 2020 et 2021.

Je souhaite que selon sa vocation, jamais démentie depuis plus de 30 ans, la FAMDT se porte aux avant-postes de ce combat, jusqu'ici victorieux face à la crise sanitaire et face à l'entreprise extrémiste.

En ce sens, la FAMDT ne doit pas être là que pour témoigner... qu'elle est là. Elle doit être là pour montrer sa volonté et sa capacité à surmonter les crises en conservant ses valeurs et manières de faire. En continuant de créer du collectif pour avoir plus de puissance, plus de pouvoir d'agir, plus de vie, quoi...

Je vous souhaite une bonne assemblée générale et je remercie ici l'ensemble des structures partenaires qui nous accueillent, attentives à la qualité de la relation, pour ces deux journées, à Lyon et à Villeurbanne.

Ricet Gallet,

**Président du Conseil d'administration
de la FAMDT, juin 2022**

OÙ EN SOMMES-NOUS EN 2021 ?



La FAMDT rassemble en 2021, 152 structures de musiques, danses traditionnelles / du monde réparties sur l'ensemble du territoire national et sur les territoires d'outre-mer.

152 structures qui développent des projets artistiques et culturels et conjuguent une pluralité d'activités : création et diffusion de spectacles ou d'événements, action culturelle et éducative sur le territoire en relation directe avec les populations, transmissions de savoir-faire et soutien au développement de la pratique en amateur, valorisation des patrimoines et de leurs diversités, création et travail en collectif, enseignement et transmission, etc. Particulièrement attentives aux contextes, aux personnes et aux acteur·rice·s des territoires sur lesquelles elles agissent, les structures réunies au sein de la FAMDT développent des missions d'intérêt général. Se reconnaissant des valeurs que nous portons autour du référentiel des droits culturels, de l'éducation populaire et du patrimoine culturel immatériel, elles s'appuient sur les principes de défense des droits humains, de coopération et de co-construction de l'action d'intérêt général.

La Fédération au cours de l'année 2021, toujours particulièrement complexe, a continué de s'inscrire dans les objets qui sont les siens à savoir :

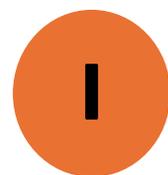
- **Fédérer et développer toute initiative d'intérêt général en matière de musiques, danses traditionnelles et du monde.**
- **Structurer les adhérent·e·s, consolider la connaissance du secteur des musiques et danses traditionnelles et renforcer la structuration territoriale ;**
- **Animer le réseau des adhérent·e·s et les accompagner dans les mutations des pratiques et des enjeux du secteur des musiques et danses traditionnelles ;**
- **Valoriser les travaux de la fédération et les initiatives portées par les adhérent·e·s.**

La vitalité et le dynamisme d'une fédération comme la nôtre tiennent beaucoup par l'implication de ses adhérent·e·s et des membres de son conseil d'administration qui sont les meilleur·e·s ambassadeur·drice·s de son projet. Vous représentez dans votre grande diversité (en projets, taille et réalités territoriales), l'ensemble de « l'écosystème » des musiques, danses traditionnelles / du monde. La fédération au fil des années continue de s'ouvrir et se transformer pour prendre en compte le contexte professionnel et politique et la diversité des nouveaux·elles acteur·trice·s impliqué·e·s dans celle-ci. Le nombre et la diversité des partenaires présent·e·s et des adhérent·e·s mobilisé·e·s lors des temps forts sur l'ensemble des événements que nous organisons où co-organisons témoignent de l'intérêt suscité par nos initiatives et par les idées que nous avançons !

Par vos activités sur le terrain, vous portez et partagez au quotidien un ensemble de valeurs que porte la fédération dont les enjeux apparaissent aujourd'hui essentiels pour favoriser des solidarités à l'heure où le repli sur soi s'étend dans notre société : la valorisation des richesses de la diversité culturelle, la circulation des œuvres et des artistes, les enjeux de la coopération Nord/Sud et la promotion des échanges internationaux équitables, la défense des droits culturels, la prise en compte des pratiques artistiques en amateur, l'éducation artistique et culturelle et l'émancipation des plus jeunes, la transmission etc, l'affirmation de l'existence de structures exerçant des missions d'intérêt général sans lucrativité...

Les crises de la démocratie, les inégalités, notamment environnementales nécessitent, plus que jamais, de se réunir, de se fédérer, de faire front. La crise sanitaire que nous continuons de traverser, dont on peut à ce jour encore trop peu apercevoir les conséquences sociales, économiques, politiques et géopolitiques, nous oblige à interroger nos modèles et nos modes de faire. Elle a mis en lumière les fragilités, les vulnérabilités et la refonte complète d'une autre manière de faire culture et faire communs – et donc de poursuivre ardemment nos coopérations.

ÉLÉMENTS DE BILAN SUR L'ANNÉE 2021



L'année 2021 s'est inscrite dans une continuité de la feuille de route fédérale initiée depuis 2019. Plusieurs enjeux importants à l'échelle fédérale se sont révélés déterminants :

L'enjeu de structuration que nous avons renforcé par l'accompagnement (avec [les rendez-vous accompagnement](#) enclenchés dès 2021), la proximité, le conseil, l'information permettant de lutter contre l'isolement, la précarisation et la fragilisation des initiatives, des emplois, etc. ; structuration plus que nécessaire dans l'accompagnement des dynamiques culturelle sur tous les territoires ;

L'enjeu culturel que nous portons à travers vos actions, vos initiatives permettant d'affirmer le rôle fondamental de la culture comme bien commun et comme construction humaine à travers le référentiel des droits culturels et son inscription au cœur du projet fédéral ;

L'enjeu démocratique qui dans ce temps « De grande confusion »^[1] doit faire l'objet d'une attention de tous les jours pour plus de coopération, de participation et favorisant les processus d'implication de tou-te-s les acteur-ric-e-s des musiques, danses traditionnelles / du monde au sein des politiques publiques déconcentrées et décentralisées ;

L'enjeu d'organisation collective que nous devons encore et toujours favoriser pour la mise en réseau des membres de la fédération et pour consolider une force collective et une plus juste répartition des moyens et des légitimités.

On peut relever **quelques éléments clés** de bilan des actions poursuivies par la FAMDT sur cette année particulièrement inédite.

[L'accompagnement des dynamiques : renforcer les valeurs et les pratiques de la FAMDT et affirmer une fédération de proximité](#)

Pour un engagement culturel et solidaire approfondi au niveau national et territorial à travers l'implication pleine et entière au sein de la dynamique collective d'accompagnement de la [Mobilisation collective Arts et culture](#) avec de nombreuses organisations et fédérations ;

- L'engagement collectif dans l'engagement au sein de la campagne "[L'Art est Public](#)" portée par l'[UFISC](#) ;
- L'implication et suivi du processus de travail porté par l'[UFISC](#) sur les droits culturels et la réalisation de l'ouvrage collectif autour des droits culturels « [culture et émancipation](#) » ;
- Au niveau territorial, participation à des rencontres avec les membres et partenaires sur les territoires, appui aux dynamiques ainsi que des temps de rencontres et de formations que nous avons maintenus en distanciel et en présentiel ;
- Exploration du champ européen et international afin d'engager une logique plus structurante à cette échelle de travail pour la fédération – nous avons notamment pu renforcer nos relations avec le nouveau Réseau Européen [Européan Music Folk network](#) et nous poursuivons les travaux en proximité avec le [Live DMA](#) au sein de nos bureaux mutualisés à Nantes.
- Réalisation avec [le Nouveau Pavillon](#), le [CPMDT](#) d'un projet d'ouvrage autour de la création dans les musiques traditionnelles. Recueil de texte, interviews... ouvrage qui sera édité en 2022.

[La contribution active à la définition des politiques publiques et des cadres normatifs : co-construire](#)

- Travail continu pour porter la reconnaissance des musiques, danses traditionnelles / du monde dans le champ professionnel :
 - Participation régulière aux espaces et réunions du [groupe de travail des musiques actuelles \(GTMA\)](#) au ministère de la culture, aux concertations institutionnelles notamment avec la finalisation du travail sur les préconisations du groupe de travail « l'écoute du monde » ([Retrouvez le document de synthèse](#)) ;
 - Mise en œuvre d'un cycle de rencontres « diversité » initié par la FAMDT et [Zone Franche](#). En coopération avec la [FEDELIMA](#), le [Festival des Suds](#) à Arles, le [Festival des Transmusicales](#), l'[Association Villes des Musiques du Monde](#), le [CNAM](#) et en collaboration avec les [Éditions de l'Attribut](#).

[1] « La grande confusion : Comment l'extrême-droite gagne la bataille des idées ? » Broché – 10 mars 2021 – De Philippe Corcuff

Le travail en ouverture et en coopération continue avec d'autres : faire ensemble et décloisonner.

- Renouveau de l'implication au sein du bureau de l'UFISC pour la deuxième année consécutive (binôme Président / directeur) ;
- Partenariats et coopération avec de nouveaux réseaux : [Les Jeunesses Musicales de France](#), [le réseau jeune public RAM-DAM](#) dont nous sommes maintenant membre du Conseil d'Administration, [Les Oiseaux de Passage](#), le [Collectif RPM](#), [les Localos...](#) ;
- Implication et mobilisation sur l'événement **POP MIND** qui s'est déroulé en octobre 2021 à Orléans ;
- Implication au sein des travaux de l'inter-fédérations et réseaux du secteur de la musique ([FEVIS](#), [France Festivals](#), [Futurs composés](#), [Grands Formats](#), [AJC](#), [FAMDT](#), [Zone Franche](#), [FELIN](#), [FERAROCK](#), [Radios campus France](#), [Culture Bar-bars](#), [UFISC](#), ensemble des réseaux territoriaux de musiques actuelles...) ;
- Sensibilisation, appui aux chantiers coopératifs, sensibilisation et valorisation des expériences et travaux de fonds : GT ruralité, GT ingénierie de l'accompagnement avec le [CRDLA culture/Opale](#), GT création, GT amateurs, GT diversité et égalité avec [l'espace de coopération Wah pour la diversité et l'égalité dans les musiques](#).
- Réalisation des rencontres nationales de la FAMDT sous une nouvelle formule et une nouvelle identité "[Modal](#)", [les rencontres de la FAMDT](#). Un accueil à Marseille par les adhérent-e-s et partenaires de la fédération - plus de 150 personnes mobilisées sur ce temps fort de la vie associative.

Amélioration du fonctionnement de la fédération par la mise à disposition d'outils et services mutualisés et de ressources : incarner les valeurs et les coopérations.

- La FAMDT fonde sa démarche sur un fonctionnement associatif à la fois dynamique, participatif et ouvert, qui repose notamment sur des moyens collectifs mis au service de l'ensemble de ses adhérent-e-s et les objectifs d'intérêt général couverts par la fédération ;
- Consolidation des [bourses de compagnonnages](#) en partenariat avec [l'ADAMI](#) et le Ministère de la Culture ;
- Le bureau a été consolidé et élargi dans son fonctionnement (1 rendez-vous une fois par mois – avec une présence renforcée dans le contexte sanitaire et de mobilisation sur l'ensemble de la période).
- L'année 2021 voit la situation économique se stabiliser également et se développer par de nouveaux financements notamment un poste FONJEP culture et la consolidation de l'emploi avec une troisième personne au sein de l'équipe sur la stratégie de communication et de valorisation mais également la mise en place d'une mission Flash autour de l'observation participative et partagée.
- La mise en place d'un nouveau site internet "ressource" et la consolidation sur l'ensemble de l'année du projet de Web-média-portail documentaire de la Fédération "[Modal](#), (re)sources", des mondes de musiques et danses trad' qui sera finalisé sur l'année 2022 ;

La FAMDT a proposé tout au long de l'année, en coordination avec ses adhérent-e-s, des services mutualisés et des conseils (voir l'accompagnement des adhérent-e-s) :

- Nous offrons toujours la possibilité d'avoir pour les partenaires et adhérent-e-s un « pied à terre » (salle de réunion, bureau disponible..).
- Nous confirmons la mise à disposition de ressources et d'appuis (formations, notes ressources, lettre régulière, infos juridiques...) - notamment via la lettre hebdomadaire.
- Renforcement de l'appui aux adhérent-e-s sur leurs besoins de travail au travers d'interventions diverses.



NATAH BIG BAND © ERIC LEGRET

AXES D'ACTIVITÉS ET RÉALISATION DES OBJECTIFS



A Fédérer les adhérent-e-s, consolider la connaissance du secteur des musiques, danses traditionnelles et du monde et renforcer la structuration territoriale

1 - L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ADHÉRENT-E-S

La FAMDT accompagne ses adhérent-e-s par différents moyens. Le contexte que nous avons pu traverser sur l'ensemble de l'année à mis en avant ce lien nécessaire, affirmé comme un processus au cœur du projet fédéral.

Cet « accompagnement » est une mission transversale, qui est essentielle et une « pierre angulaire » du projet fédéral. L'accompagnement est souvent initié à partir de la sollicitation d'un-e adhérent.e voire d'un réseau territorial d'acteur-ric-e-s souhaitant travailler à des logiques de structuration, de coopération et de renforcement collectif. Selon les situations, l'accompagnement peut durer de quelques heures (transmission de ressources, mise en réseau des adhérent-e-s, conseil juridique ponctuel, rendez-vous stratégique...), à une présence sur un temps de réunion et/ou de réflexion ou encore, à quelques jours, voire plusieurs mois dans le cadre d'un processus de travail en réciprocité. Sur cette année 2021, cette dimension fut évidemment renforcée et consolidée – cette dimension est de plus en plus identifiée par les adhérent-e-s. et les non adhérent-e-s. Dans ce cadre, nous développons trois grands types d'accompagnement depuis 2019 qui peuvent se croiser dans une même intervention :

- **L'accompagnement à la structuration** d'une structure adhérente comme l'accompagnement interne des projets (gouvernance, organisation, RH, projet artistique...) ou l'accompagnement de la structure dans son contexte, ses relations partenariales par du conseil ;
- **L'accompagnement collectif** comme les projets de coopération entre acteur-ric-e-s, par exemple le travail en région PACA-Sud autour de la consolidation d'un collectif d'adhérent-e-s travaillant sur les musiques, danses traditionnelles et du monde ou bien encore le travail de mise en place de nouveaux [relais territoriaux pour consolider la stratégie territoriale de la FAMDT](#) ;
- **L'accompagnement à la concertation territoriale et régionale** comme l'implication et la participation à des échanges et contributions dans le cadre de concertations régionales sur les politiques publiques. Ce travail peut se faire en lien et en partenariat avec certains réseaux territoriaux musiques actuelles (le [RIM](#) en Nouvelle-Aquitaine, Le [RIF](#) en île de France, [SuperMab](#) en Bretagne, etc.) et les relais territoriaux de la FAMDT. Cette dimension s'est confirmée autour des discussions autour de la mise en place des comités régionaux des professions du spectacle (COREPS) sur l'année 2021.

À cela, il faut ajouter le suivi de projets spécifiques que nous co-portons en lien avec les adhérent-e-s (le [Prix des Musiques d'ICI](#), [Les bourses de compagnonnage](#), etc.) et le soutien quasiment quotidien apporté via des entretiens téléphoniques et/ou des rendez-vous in situ.

Ce travail est aujourd'hui essentiellement mené par le Directeur et l'Administratrice générale de la Fédération. Il a eu tendance sur l'année 2021 à également être porté par des administrateur-ric-e-s et le bureau de la fédération qui ont une fonction de relais et d'alerte sur les territoires. Cette dimension a également pu permettre d'enclencher des préconisations sur les besoins autour des enjeux de l'accompagnement pour l'année 2022.

Les réponses de la FAMDT s'adaptent en fonction de la nature de la problématique identifiée, dans leurs temporalités de mise en œuvre et les préconisations d'outils d'accompagnement possibles (DLA, mission spécifique, mise en réseau, formation, transfert de savoir-faire...).

Les demandes sont la plupart du temps formulées sur des sujets précis, les accompagnements sont aujourd'hui menés dans la mesure du possible en prenant en compte l'ensemble des problématiques de la structure mais également leur contexte (géographique, social, politique, économique...) et se réfléchissent dans une dimension régionale, infra régionale et territoriale articulée au travail en proximité sur les territoires.

L'intérêt de cette approche est qu'elle permet d'envisager d'emblée, une cohérence et une adéquation entre le projet de la structure et son environnement, mais aussi de faciliter la perspective de coopérations ou du moins de complémentarités entre différent-e-s acteur-ric-e-s (nous avons d'ailleurs participé à consolider des listes d'échanges entre adhérent-e-s sur les territoires régionaux) et à renforcer nos travaux avec certains réseaux territoriaux musiques actuelles notamment dans les années à venir.

En ce sens, la fédération accompagne, encourage et préconise, quand cela est opportun, la dynamique de mise en place de groupes de coopération sur les territoires via ses adhérent-e-s principalement, aussi bien dans des temps généraux (journées professionnelles, rencontres de formation, actions accueillies par des adhérent-e-s ...).

Les sollicitations « en urgence » se sont évidemment multipliées, notamment autour des difficultés financières et budgétaires ou d'un soutien sur l'ingénierie du montage de certains dossiers dans ce temps de pandémie.

Dans ce cadre, nous continuons notre expérimentation sur la mise en place d'un relais de trésorerie permettant à plusieurs structures adhérentes de la FAMDT de faire face à des difficultés de trésorerie temporaire.

Sur l'année 2021, aucune structure n'a fait la demande de pouvoir bénéficier de ce soutien. Dans le cadre de ces demandes, nous avons mis en place un processus qui permet de faire des choix pour le conseil d'administration en ayant une bonne compréhension de la situation des membres concerné-e-s (bilans, comptes de fonctionnement, plans de trésorerie, éventuelles conventions, explicitation du contexte...). Nous souhaitons que le fonds puisse être pérennisé surtout dans la période qui s'ouvre et dans les années qui viennent. Un travail collectif avec plusieurs organisations a été effectué en 2021, piloté par **Opale** autour des fonds solidaires. ([Voir le document de synthèse ici](#))

2 - LA STRATÉGIE RÉGIONALE ET TERRITORIALE DE LA FAMDT EN 2021

La mise en réseau et le maillage du territoire ont continué d'être des priorités de la FAMDT en 2021 et continueront à l'être dans les années qui viennent.

Dans plusieurs régions, nous avons constaté une augmentation significative du nombre des adhérent-e-s, et les demandes visant à fédérer les acteur-ric-e-s adressées à la fédération sont fréquentes. Dans un contexte de continuelle modification du paysage et de crise, la FAMDT poursuit son travail de structuration régionale et de proximité sur les territoires. Nous avons également, en discussion avec le Conseil d'Administration, continué notre travail pour la mise en place de relais territoriaux. **Quatre nouveaux relais territoriaux sont constitués depuis 2020 : le Nouveau Pavillon en Région Pays de la Loire, La Loure en Normandie, la compagnie Hart Brut en Nouvelle-Aquitaine, et la coopérative Sirventés en Occitanie.** Cette question des relais n'est pas aisée car celle-ci dépend du contexte politique de chaque région, du nombre des adhérent-e-s de la FAMDT, du nombre d'acteur-trice-s repéré-e-s et mobilisé-e-s.

Le processus consiste dans le projet fédéral à articuler deux dynamiques fortes et complémentaires : la logique de réseau et la logique fédérale pour faire mouvement et structurellement modifier la prise en compte des diversités que nous représentons. **Ce travail pour le projet fédéral s'inscrit dans le temps long et permet de :**

- **Renforcer la feuille de route concernant le maillage de la FAMDT sur l'ensemble des territoires et du renforcement de ses relais territoriaux qui évoluent en permanence ;**
- **Adapter le fonctionnement de la FAMDT aux évolutions du contexte (décentralisation et nouvelle organisation des territoires, réformes du dialogue social, montée en puissance des dynamiques territoriales...) et au besoin d'articulation des dimensions politiques et normatives du local à l'euro-péen.**
- **Permettre à la FAMDT de contaminer / disséminer / infuser / diffuser sur les territoires (ressources, rencontres et débats, formations, appui à la coordination...) ses principes, analyses, positions et propositions (coopération, économie solidaire, droits culturels, musiques et cultures de l'oralité, patrimoine culturel immatériel, transmissions, documentation, création...).**

- **Nourrir et dynamiser la FAMDT des démarches et initiatives sur les territoires, et consolider ainsi sa légitimité auprès des pouvoirs publics (déconcentrés et décentralisés) et des regroupements d'acteur·rice·s.**
- **Permettre et favoriser l'observation, la rencontre, l'échange, voire l'action commune sur des problématiques.**

Cette dimension du travail fédéral restera une priorité forte pour les années 2022 et 2023 (évolution et renforcement des relais territoriaux, maillage, rendez-vous sur l'ensemble des territoires dans une perspective de reprise, etc.).

3 - L'OBSERVATION ET LA PRODUCTION D'ÉTUDES ET D'ANALYSES

a - L'observation participative et partagée

L'observation a fait l'objet de travaux spécifiques sur l'année 2021 sur le principe de [l'Observation Participative et Partagée \(OPP\)](#) via la [plateforme GIMIC](#). Le travail a permis de se donner une lecture fine de la diversité des membres de la FAMDT.

En 2020 au regard du contexte, nous avons fait le choix de coupler nos forces avec d'autres pour réaliser une enquête sur les conséquences de la crise sanitaire et produire des chiffres sur l'ensemble du champ artistique et culturel ([voir le document de l'enquête ici](#)).

b - Recherche-action, colloques et études

La FAMDT sur l'année 2021 a continué son travail de recherche-action concernant les musiques, danses traditionnelles / du monde présentes sur le territoire national et ultra-marin et à faire avancer les réflexions collectives à propos de leur évolution dans le contexte sociétal actuel. Cette dimension « réflexive » est l'occasion de positionner la FAMDT comme un intermédiaire entre le monde de la recherche et notre champ d'activité, avec une posture de veille et une volonté de vulgarisation, assorties de la prise d'initiatives visant à orienter le travail des chercheur·euse·s dans notre champ disciplinaire.

Les objectifs visés :

- **Mettre en vitrine les recherches**, les publications concernant la connaissance dans le domaine des musiques et danses traditionnelles, de leurs pratiques et en particulier leurs pratiques actuelles, sur le territoire national (métropolitain et outre-mer) ;
- **Mettre à disposition de la connaissance scientifique à l'attention du réseau**, par la description, l'étude, l'analyse musicologique et ethnomusicologique des musiques et danses traditionnelles, mais également par l'analyse ethnologique et anthropologique de ces pratiques culturelles, de leur évolution au sein de la société contemporaine ;
- **Développer des partenariats dans le domaine de la recherche scientifique** avec d'une part, les réseaux régionaux et nationaux de réflexion et de valorisation des patrimoines culturels musicaux et chorégraphiques, d'autre part, les institutions telles que les laboratoires de recherche universitaire et les ministères compétents, afin d'accroître la compétence et la représentativité de la fédération.
- **Accompagner et soutenir l'organisation de séminaires**, colloques, rencontres et journées autour d'un thème intéressant la recherche musicologique, ethnomusicologique, anthropologique, sociologique, historique, dans le champ d'intervention de la fédération et de ses membres et éditer ou co-éditer les résultats de ces recherches.

- **Ouvrage autour de la création dans les musiques traditionnelles**

En 2021, la FAMDT, en coopération avec le [CPMDT](#) (Le Collectif d'artistes Professionnels des Musiques et Danses Traditionnelles) et le [Nouveau Pavillon](#), a finalisé le travail éditorial pour poser un nouveau jalon dans la réflexion autour de la création dans les musiques traditionnelles en France en 2021.

Cette publication destinée au grand public souhaite affirmer l'importance de la recherche et de l'audace artistiques aujourd'hui. La publication souhaite également exprimer que le terrain de jeu de ces musiques ne se limite pas aux parquets de bal, que les lieux de fabrication (résidences) et d'expression artistique (concerts, spectacles...) doivent être soutenus et développés. Perspective de publication fin 2022. Ce travail est coordonné par Sylvain Girault.

• Soutien du colloque No Border “Tubes et Standards”

L'année 2021 a également vu l'engagement de la FAMDT pour la réalisation du COLLOQUE NO BORDER 2021 et plus précisément concernant la captation vidéo du colloque qui s'est tenu le Vendredi 10 décembre 2021 à Brest, Ateliers des Capucins. Cette année le colloque était autour des “Tubes et standards” - Trahison ou reflet des musiques populaires de tradition orale ? ([voir le programme complet ici](#))

« Lorsque nous cherchons à présenter les musiques d'une aire culturelle donnée, nous nous appuyons quasi spontanément sur les airs que nous pensons les plus connus, ces « tubes et standards » partagés par toute une communauté. C'est précisément ce lien que le colloque « Tubes et standards, trahison ou reflet des musiques de tradition orale » initié par DROM, dans le cadre du festival No Border, entend interroger. Quels sont les enjeux liés à la constitution et à la valorisation de ce type de répertoire, que l'on pourrait qualifier d'« emblématique », à des fins artistiques ou/et pédagogiques ? »

Toutes les vidéos du colloque ici : <https://www.youtube.com/user/DromKBA/videos>

B La consolidation des activités artistiques, culturelles et patrimoniales de la fédération.

1 - LE SPECTACLE VIVANT

La grande majorité des membres de la fédération s'inscrivent aujourd'hui dans le champ du spectacle vivant. Nous nous devons en tant que fédération de valoriser, **expérimenter des initiatives pour l'ensemble du secteur à travers de nombreux temps de coopération et de visibilité**. Nous expérimentons plusieurs initiatives comme levier de développement et signal fort sur ce champ pour valoriser la richesse des productions et des créations. Dans ce cadre, nous travaillons plusieurs objectifs opérationnels :

- Favoriser la co-production de créations qui fédèrent les acteur·rice·s de la filière (artistes/producteur·rice·s, diffuseur·euse·s, labels discographiques) ;
- Mettre en vitrine des projets de créations par des appels à candidature pour favoriser la rencontre entre professionnel·le·s, programmateur·rice·s, diffuseur·euse·s, etc. sur des scènes généralistes.
- Identifier, soutenir et renforcer de façon pérenne les lieux dédiés à la création et la diffusion de musiques traditionnelles et du monde afin d'avoir un maillage de lieux ressources sur le territoire national.
- Mieux accompagner les équipes artistiques et les producteur·rice·s et faciliter l'accès aux aides à la création et à la structuration attribuées par l'Etat (DRAC) notamment et le Centre National de la Musique ;
- Faciliter l'accès aux aides existantes, et notamment celles du CNM, destinées aux producteur·rice·s pour qu'elles prennent mieux en compte les projets portés par des petites et moyennes structures ;
- Favoriser la mise en réseau des professionnel·le·s et faciliter une meilleure connaissance du secteur au sein des différents réseaux, en lien avec les fédérations (Fédélima, associations de lieux labellisés ou non, etc.).

Dans ce cadre, cette année encore nous avons fait le choix de nouer des partenariats avec des festivals et des événements qui permettent de valoriser des créations portées par des équipes artistiques du réseau. Plutôt que de rester dans « l'entre-soi », nous tentons de toucher des diffuseur·euse·s « pluridisciplinaires » qui n'ont pas toujours la connaissance ou « l'appétence » pour les musiques traditionnelles et du monde. Dans ce cadre, la fédération n'est pas productrice des événements soutenus. Ci-dessous les initiatives prises dans ce cadre sur cette année.

a - Coopération avec le festival Là ! C'est De La Musique

- Le partenariat avec le festival **Là ! C'est De la Musique** a été reconduit dans des conditions similaires à 2020. Installé en plein cœur du **Festival d'Avignon** le Festival « Là ! C'est de la Musique » nous entraîne sur les rives proches et lointaines des musiques traditionnelles et du monde. Quatre équipes de la FAMDT ont été retenues suite à l'appel à candidatures.



b - Coopération renforcée avec le Prix des Musiques d'Ici

- Nous avons maintenu notre engagement avec le **Festival Villes des Musiques du Monde** et le **Collectif des Musiques et danses du Monde en Ile-de-France** (relais territorial de la FAMDT) pour mettre en œuvre et développer le « [Prix des Musiques d'Ici](#) ». Le principe général de cette initiative est de soutenir l'émergence d'artistes issu·e·s des diasporas et de la richesse des musiques de France. Le Prix devient un véritable **dispositif de repérage et d'accompagnement d'artistes**, **Le Prix des Musiques d'ICI** concerne à la fois des artistes issu·e·s des diasporas, et des artistes français·es travaillant sur les répertoires musicaux des diasporas qu'il·elle·s côtoient. Le Prix permet de mettre en valeur le dynamisme de réseaux culturels qui échappent aux radars des circuits habituels. **Le Prix propose une action concrète qui montre la richesse des musiques de France, dans la diversité de leurs origines.** L'intérêt suscité auprès de nombreux·euses professionnel·le·s nous encourage à renforcer et à développer l'initiative. Les lauréat·e·s ont bénéficié de différentes formes d'accompagnement de résidences de cinq jours rémunérées et d'une diffusion d'au moins cinq représentations de leur spectacle. La FAMDT a aidé à la rédaction de l'appel à projet, à l'embauche d'une chargée de production responsable de la coordination, à la valorisation de l'initiative auprès des partenaires (ministère de la Culture, Centre National de la Musique etc). [Voir ici les artistes du prix.](#)

c - Showcase « Musiques d'Ici » dans le cadre du MaMA

- Nous avons confirmé l'opération dans le cadre du **MaMA** avec le **festival Villes des Musiques du Monde** au sein du théâtre de l'Atalante en complément des showcases du **Prix des Musiques d'ICI**. Il s'agissait de donner de l'ampleur à ce rendez-vous important en coopération avec le festival Villes des Musiques du Monde (Adhérent de la fédération) et un parcours de showcases dédiés à la scène des musiques trad'actuelles^[2] afin de valoriser, soutenir les artistes issu·e·s des musiques populaires de tradition orale, mettre en exergue leurs créations, leurs audaces, leurs rencontres artistiques, la diversité des courants musicaux. Nous souhaitons aussi mettre en lumière et faire converger ce double mouvement musical des musiques d'ICI, constitutif plus que jamais de la production musicale de la France d'aujourd'hui. Il s'agit bien dans cet appel à candidature qui s'inscrit pleinement dans le cadre du « MaMA » de pouvoir sensibiliser et mettre en vitrine l'existence du creuset émergent du secteur des musiques et danses traditionnelles du domaine français offrir de la visibilité aux artistes de notre réseau et à leurs créations dans le champ des musiques traditionnelles afin qu'il·elle·s soient entendu·e·s, vu·e·s et identifié·e·s par des professionnel·le·s du secteur, des programmateur·rice·s « généralistes », dans un espace qui mobilise l'ensemble de la filière et du champ professionnel. **Les équipes retenu·e·s en 2021 étaient également dans la programmation officielle du MaMA.** Pour rappel les projets retenus étaient : · [Duo du Bas – Les Géantes](#) ; [Romain Baudoin – Arrehar](#) ; [Le Grand Barouf](#)

d - L'engagement autour du jeune public

- Nous avons reconduit notre engagement et nos travaux autour du jeune public et de l'éducation artistique et culturelle. Nous nous sommes comme l'année dernière impliqué·e·s en tant que partenaires du **festival "Babel-Minots"**, qui organise une programmation sur plusieurs jours et plusieurs rencontres professionnelles. Ce rendez-vous s'est tenu en mars 2020 juste avant le confinement. Parmi les suites occasionnées dans le cadre de l'appel à candidature interne à la FAMDT le spectacle sera proposé en tournée par les **Jeunesses Musicales de France** sur la saison 2020/2021. Il s'agit d'un festival très intéressant car celui-ci permet de travailler une dynamique de rencontres et débats ainsi que de nouer des partenariats avec des acteur·rice·s important·e·s permettant la structuration d'un réseau professionnel du spectacle musique jeune-public (**SACEM, JM France, Réseau RAM-DAM, etc**). L'engagement dans le cadre du festival permet de nouer des liens et des coopérations et d'enclencher des démarches structurelles autour des enjeux de la création sur le champ du jeune public, d'effectuer un travail d'analyse autour des questions d'éducation artistique et culturelle ainsi que de porter des propositions et préconisations dans le champ des politiques publiques de la musique. vous pouvez visionner le "teaser" des rencontres de septembre 2021 : <https://www.youtube.com/watch?v=OeFyv2Z1FE>

[2] La notion de "musiques trad'actuelles" reste un terme "communicationnel" qui n'est pas encore partagé. Nous renvoyons vers le champ des "musiques actuelles nourries des musiques populaires européennes, dans toute leur diversité".

2 - LE TRAVAIL AUTOUR DE LA DANSE

La danse comme l'année 2020 et sur cette année périlleuse n'a pas fait l'objet d'un travail spécifique. Les échanges au sein du conseil d'administration ont démontré les attentes de nos membres, des praticien-ne-s en général et du Ministère. Des pistes de travail sont en train de voir le jour, des partenariats sont rétablis assez rapidement. Plusieurs questions sont encore à inscrire dans l'organisation fédérale : à la fois celle de la disponibilité de l'équipe permanente (l'équipe de la FAMDT étant réduite) à travailler une coordination efficace, d'engager un travail pour s'entourer de compétences autour de la question, en ce sens nous avons sollicité Denis Mercader pour venir nous accompagner sur la réflexion et nos travaux – sur cette année 2021 nous avons travaillé à penser une stratégie pour trouver des moyens financiers nouveaux pour consolider ce chantier au cœur du projet fédéral. Voir la note de synthèse / perspective autour de la danse présentée et discutée au sein du conseil d'administration [ici](#).

[Bourse de compagnonnage danse](#)

Suite au succès des bourses de compagnonnage musique, nous avons voulu proposer ce dispositif aux danseur-euse-s. Cette volonté s'est concrétisée cette année via le plan de relance et nous avons pu financer quatre bourses en 2021, ce qui inaugure de belles perspectives.

[Listes des boursier·ère·s ICI](#)

3 - LA POLITIQUE PATRIMONIALE DE LA FAMDT

• Le pôle associé "Bibliothèque Nationale de France"

La FAMDT est depuis 1999 reconnue comme pôle associé de la BnF. Toutefois, la convention quinquennale n'a pas été reconduite à son terme en 2019 et nous n'avons pas réussi à discuter de notre partenariat, de manière directe, avec les différent-e-s responsables de la BnF depuis 2018. Nous avons continué sur l'année 2021 d'interpeller la BnF pour clarifier les incompréhensions qui perduraient. L'ensemble des personnes impliquées au sein de la commission documentation et le conseil d'administration de la fédération se sont mobilisés pour comprendre et faire évoluer cette situation. Dans ce cadre, nous avons obtenu un rendez-vous avec les directrices respectives du département de la coopération (Mme Sophie Mazens) et du département de l'audiovisuel (Mme Pascale Issartel) au sein de la BnF permettant de faire le point et se donner des pistes de travail en commun pour la suite. En effet, nous sommes très attaché-e-s à la poursuite du travail de numérisation et de mise en ligne d'archives sonores, notamment via le portail du patrimoine oral[3], et également sur Gallica, le portail de la BnF. L'enjeu reste celui de la valorisation de ces archives sonores. Le financement octroyé jusqu'à présent par la BnF a permis de financer la numérisation et la mise en ligne d'archives sonores. Parmi les pistes envisagées avec la BnF, il y a le dépôt des collections décrites au sein de la BnF pour en permettre la consultation par les chercheur-euse-s mais également la constitution de dossiers thématiques sur nos musiques, en lien avec Gallica, à partir de collections pour lesquelles nous disposons des droits de diffusion.

• La commission documentation

En 2021, la commission documentation s'est réunie à plusieurs reprises en distanciel. Une dizaine de personnes participent à cette commission qui souhaite désormais se réunir physiquement une fois par an et de manière séquencée en distanciel tous les trimestres. À l'ordre du jour : le partage des projets de valorisation des archives sonores et plus globalement du patrimoine oral dans chaque région, les questions techniques des membres du réseau en lien avec les outils documentaires qu'il·elle-s utilisent (évolution des logiciels documentaires, migration de données...), la maintenance et l'évolution d'outils mutualisés tels que le Portail du Patrimoine Oral (PPO), les échanges sur la politique du Patrimoine culturel Immatériel etc.

[3] Catalogue collectif des centres du réseau FAMDT accessible à cette adresse : <http://stq4s52k.es-02.live-paas.net/>
Il comprend les collections des centres suivants : [AMTA](#) - [CMTRA](#) - [Dastum](#) - [La Loure](#) - [MPO Bourgogne](#) - [UPCP-Métive](#) / [CERDO](#)

1 - LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

Nous avons sur cette année 2021 continué notre travail de formations pour les bénévoles associatif-ve-s de la fédération notamment dans le cadre des rencontres, temps fort et initiatives portées essentiellement en distanciel. Il s'agit de conduire des actions de sensibilisation, de mobilisation et de formation des acteur-ric-e-s autour des enjeux transversaux et spécifiques autour des musiques, danses traditionnelles / du monde. Ce travail s'inscrit dans le cadre du partenariat et du soutien avec le Fonds de développement de la vie associative (FDVA). La FAMDT à travers ces temps de rencontres souhaite répondre à trois objectifs principaux :

- Mobiliser les adhérent-e-s de la FAMDT et plus largement les acteur-ric-e-s culturel-le-s et favoriser l'interconnaissance entre les acteur-ric-e-s d'un même territoire ;
- Faire monter en compétence les adhérent-e-s (équipes bénévoles et professionnelles) et renforcer leurs connaissances des enjeux et les modalités de structuration du champ culturel sur les dimensions professionnelles et citoyennes ;
- Encourager la réflexion collective et la mise en débat des analyses et des propositions et la définition de perspectives d'actions en commun.

Cette démarche s'est matérialisée concrètement par de nombreux ateliers et rendez-vous que nous avons pu mettre en place avec d'autres organisations dans le temps de la pandémie et du confinement. Ce travail au long cours est financé par le FDVA (Fonds de développement de la vie associative).

2 - LES BOURSES DE COMPAGNONNAGE FAMDT - ADAMI EN 2021

Comme nous avons pu souvent l'évoquer, les musicien-ne-s professionnel-le-s du domaine des musiques traditionnelles et du monde cherchent, à certains moments de leurs parcours, à compléter leur formation initiale, à se spécialiser, à maîtriser un instrument ou un répertoire qui les attire et les passionne... Les propositions de formation professionnelle continue dans ce domaine sont peu nombreuses, du fait de la rareté de certains instruments, de certains répertoires mais aussi d'un mode de transmission essentiellement oral. [Les bourses de compagnonnage FAMDT/ADAMI](#) répondent en grande partie à ce besoin. Le principe est simple : le-la boursier-ère choisit un.e formateur-ric-e avec lequel-laquelle il-elle élabore des contenus pédagogiques. La transmission s'effectue alors dans le cadre d'une relation interpersonnelle, individualisée. Chaque année, des compagnonnages s'effectuent dans ce cadre, pendant 10 jours. **13 boursier-siè-re-s ont pu bénéficier de ce dispositif cette année.** Nous avons dans le cadre du dispositif reçu **42 dossiers de candidature.**

En 2021, l'ADAMI a accepté de prendre en compte une partie du travail de coordination effectué par la FAMDT, ainsi que la prise en charge des frais liés à la journée de délibération du jury, en plus du financement des bourses. Afin d'avoir une bourse supplémentaire, soit 8 au lieu de 7, nous avons demandé à ce que cette augmentation de subvention soit exceptionnellement fléchée sur une 8^{ème} bourse. L'ADAMI a accepté.

Le dispositif, géré par la FAMDT, permet d'accompagner et connaître au plus près les projets de transmission et de création dans le champ des Musiques, danses traditionnelles et du monde. Dans ce cadre, les candidat-e-s sont très demandeur-euse-s d'informations et de conseils sur le montage des dossiers, la réalisation des bilans et du suivi qui demandent une ingénierie et un accompagnement spécifique pour la fédération. Sur les contenus, les retours des boursier-ère-s et des formateur-ric-e-s sont très positifs. Les formations ont rempli leurs objectifs dans le cadre des projets pédagogiques envisagés et dans la dynamique de professionnalisation et de consolidation du parcours des musicien-ne-s. Il est difficile de mesurer précisément l'impact des bourses de compagnonnage sur l'insertion professionnelle des musicien-ne-s. Nous constatons cependant que ces bourses génèrent souvent des collaborations entre formateur-ric-e-s et boursier-ère-s.

[Retrouvez ici le bilan](#) écrit qualitatif sur les boursiers 2021 présentant les points positifs, les réflexions à mener ainsi que le témoignage de boursier-ère-s.

3 - FORMATION AVEC LE PONT SUPÉRIEUR BRETAGNE - PAYS DE LOIRE ET LE PÔLE ALIÉNOR

Depuis 2020, nous avons enclenché un travail en proximité avec les deux pôles d'enseignements supérieur : **Le Pont Supérieur** et **l'Université de Bretagne Occidentale – Brest** et le **Pôle Aliénor** (Tours et Poitiers).

Avec le **Pont supérieur**, nous travaillons en partenariat avec pour la consolidation et le développement du master « **Artistes des musiques traditionnelles** », formation unique en France. C'est la première formation à ce niveau, commune à plusieurs établissements d'enseignement supérieur (**Le Pont Supérieur** et **l'Université de Bretagne Occidentale**) portant sur les musiques traditionnelles. Ce master est doublement accrédité par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. La délivrance du diplôme est conditionnée par la présentation scénique d'un projet artistique personnel et la rédaction d'un mémoire de recherche. [Voir le projet pédagogique du master ici.](#)

Le master est ouvert en formation initiale et continue.

Dans le cadre de la formation continue, différentes prises en charge sont possibles (Afdas, Uniformation, Pôle Emploi, employeur...). Nous échangeons régulièrement et la FAMDT est intervenue notamment sur le paysage professionnel et le champ de la structuration professionnelle des musiques, danses traditionnelles et du monde et plus globalement autour des enjeux que traverse le champ artistique et culturel des musiques actuelles. Des pistes de travail se poursuivent autour de la question de l'insertion professionnelle et la mise en réseau pour les étudiant-e-s du master.



ARRÉE VOCE © ERIC LEGRET

4 - FORMATION AVEC LE PÔLE ALIÉNOR (DNSPM, DE)

La formation, ouverte à la formation continue, est centrée sur les aires culturelles de France. Elle vise à la fois à renforcer les connaissances et compétences diverses des étudiant-e-s sur leur aire culturelle, et à les ouvrir à d'autres esthétiques, d'autres arts, notamment à travers un partenariat européen avec quatre autres établissements supérieurs en Europe (Norvège, Espagne, Estonie et Grèce). Elle est construite selon ces orientations principales : un approfondissement des fondamentaux (variation, ornementation, improvisation modale...), l'appropriation d'un langage commun spécifique et un approfondissement des connaissances culturelles, notamment par l'observation et l'interprétation des sources. Les étudiant-e-s sont amené-e-s à construire une démarche artistique personnelle qui tienne compte de ces orientations et des problématiques actuelles des musiques traditionnelles.

La mise en situation pédagogique procède par l'immersion chaque fois que possible : le compagnonnage, la pratique instrumentale dans la plupart des cours, l'observation et l'écoute. Le regard critique sur les sources, sur la pratique artistique, sur les problématiques propres aux musiques traditionnelles y est cultivé. Le chant et la danse sont indissociables du travail instrumental et culturel et sont présents dans la plupart des cours.

Dans ce cadre, la FAMDT intervient notamment sur le paysage professionnel et le champ de la structuration professionnelle des musiques, danses traditionnelles et du monde et plus globalement autour des enjeux que traverse le champ artistique et culturel des musiques actuelles. Un travail spécifique sera proposé autour de la structuration (montage d'une structure, convention collective, intermittence, structuration des politiques publiques de la musique, licence d'entrepreneur du spectacle, etc.).

Un travail s'ouvre également avec le Pôle Aliénor sur la perspective d'un temps fort en 2024 à la fin du cycle d'un projet Européen intitulé **TUNE** - ce projet s'inscrit dans le cadre de La collaboration du pôle Aliénor avec le département d'arts traditionnels de l'University of Southeastern Norway (USN) qui débouche sur le projet TUNE, un « partenariat de coopération Erasmus+ ». Ce projet de 3 ans est le premier au niveau Master dans le domaine de la musique traditionnelle ; il est porté par 5 établissements européens d'enseignement supérieur de la musique et l'**AEC** (Association Européenne des Conservatoires). Une plateforme en ligne, un module conjoint et des semaines intensives seront élaborés pour offrir aux étudiant-e-s en musique traditionnelle des établissements partenaires la possibilité de partager, expérimenter et jouer le patrimoine musical des pays représentés.

+ Liens nécessaires : <http://www.polealienor.eu/musique/international/erasmus>

5 - COLLECTE "ENSEIGNER LES MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES : QUELLES PRATIQUES POUR QUELS PROJETS"

Cette démarche est initiée par un petit groupe de travail et pilotée par Michel Lebreton. Il s'agit de mettre en lumière au travers un travail de collecte un état des lieux des pratiques d'enseignement dans les musiques et danses traditionnelles. Un travail important de retranscriptions des collectes a été effectué en 2021, aidé d'Aline Pilon et Christophe Sacchetti sur plusieurs textes.

Il s'agit pour la FAMDT de pouvoir se donner une lecture d'un état de la diversité des modes d'enseignements des musiques et danses traditionnelles non pas une approche globale, intéressante au demeurant et déjà entamée (voir études FAMDT, Bob Revel, Françoise Etay...) mais une collecte mettant en avant les récits d'expériences pédagogiques propres à chaque lieu et à chaque équipe. Pourquoi ces pratiques de terrain nous intéressent à plusieurs titres :

- Elles représentent une richesse méconnue en matière d'outils didactiques et pédagogiques ;
- Cette richesse mérite d'être diffusée, à la fois dans un esprit de partage entre acteur·rice·s de l'enseignement mais aussi comme mise en valeur de potentiels apports des Musiques et Danses Traditionnelles à une formation musicale globale. Nous pensons plus particulièrement à l'enseignement en institution ainsi qu'aux relations souhaitables entre écoles associatives et conservatoires ;
- Les démarches pédagogiques sont les marqueurs concrets des projets et finalités définis en amont. Elles permettent de les questionner en vérifiant l'adéquation entre ces termes. Prôner l'autonomie de l'apprenant va recueillir l'approbation générale. Mais comment cela se traduit-il dans la réalité de la transmission ? ;
- Elles permettent un débat informé où les finalités et objectifs de la formation s'adosent à des expériences concrètes ;

- En laissant la place aux expériences perçues comme positives comme à celles construites dans l'errance ou menant à des impasses, elles replacent le travail de l'enseignant dans sa réalité complexe. Il ne s'agit pas ici de science mais d'art de faire au service de l'apprenant-e. Avec son droit à l'erreur concomitant de démarches par expérimentation.

Il s'agit donc de prendre le contrepied d'une position de surplomb pour privilégier les interactions sur le terrain. Que se joue-t-il entre les différent-e-s acteur-ric-e-s ? Quelles relations s'instaurent entre enseignant-e-s, apprenant-e-s, familles, institution, territoire ? Quels objets musicaux sont mis en œuvre ? ...

Ces récits de séquences d'enseignement nous renvoient pour autant aux finalités du projet, aux objectifs de transmission, aux objets transmis, aux choix pédagogiques à l'œuvre et à la place, au statut de l'apprenant-e dans cet ensemble. Comment forme-t-on des musicien-ne-s nous renvoie à éclairer pourquoi on les forme, quel-le musicien-ne souhaite-t-on former et à pointer les éventuels écarts entre le projet et son application sur le terrain.

Cette compilation et les enseignements à en tirer seront la base documentaire d'un colloque sur l'état de l'enseignement des Musiques et Danses Traditionnelles ainsi que sur les projections souhaitables. Pensons-les également comme des outils vis-à-vis des acteur-ric-e-s des collectivités territoriales et de l'État. Nous pourrions en dégager des lignes forces au service de l'intérêt de la présence des Musiques et Danses Traditionnelles dans le paysage de l'enseignement musical.

6 - LE PROJET « CAMINAIRES »

Xavier Vidal et **Sirventès** ont conçu un projet de formation aux musiques modales pour des musicien-ne-s professionnel-le-s : Caminaires.

L'entendement modal, étudié au travers des répertoires des musiques traditionnelles des pays d'Oc, et au regard des grandes traditions musicales du bassin méditerranéen de l'Europe de l'Est ou de l'Orient, représente un outil essentiel qui permet d'ouvrir de larges perspectives pour la création et l'expression musicale.

Ce projet de mise en place d'une formation professionnelle aux musiques modales s'appuie sur l'expérience menée depuis plus de 15 ans par l'association bretonne **DROM** (adhérente de la FAMDT), dans le projet de la **Kreiz Breizh Akademi** (KBA).

Le projet Caminaires se veut fédérateur, en participant à la diffusion de la pratique professionnelle des musiques traditionnelles en Occitanie, en associant plusieurs structures de la Région (et de régions voisines) :

- **La Granja de Soulomès** (Lot), administration du projet pédagogique, accueil de sessions ;
- **Sirventès** (Aveyron), agence de développement, label artistique, diffusion ;
- **Le Club Rodez, association Oc Live** (Aveyron), accueil de sessions et de résidences
- **Le CIRMA** dirigé par Marcel Pérès à Moissac (Tarn et Garonne) lieu dédié aux musiques anciennes, accueil de sessions ;
- **L'association Les Brayauds à Riom** (Auvergne), accueil d'une session ;
- **L'association Hart Brut et Centre de création Cerc** à Pau (Nouvelle-Aquitaine)
- **Et de nombreux autres partenaires à venir...**

Le conseil d'administration de la fédération a fait le choix de s'engager dans l'accompagnement du projet « Caminaires » s'articulant autour de deux axes de travail :

- Le soutien pour accompagner la préfiguration du projet « Caminaires ». La FAMDT, dans son rôle de fédération nationale, apporte de toutes les manières possibles sa contribution pour que le projet puisse se mettre en œuvre (soutien institutionnel, mise en réseau, appui, etc.) ;
- Un soutien financier et ce dans la prise en charge partielle des comités de suivi et techniques autour de la mise en place du projet ainsi que l'ingénierie pour la consolidation de celui-ci.

Plus globalement, cette démarche de coopération s'inscrit dans la nécessité pour la FAMDT de : Renforcer des initiatives structurantes en faveur de la professionnalisation des musicien-ne-s du domaine des musiques traditionnelles.

D La dimension partenariale, inter-fédérale et européenne de la FAMDT

1 - DYNAMIQUES INTER-RÉSEAUX ET DE COOPÉRATIONS

La FAMDT participe en tant que fédération à plusieurs espaces collectifs de travail.

La FAMDT est membre de :

- [Hexopée \(ancien CNEA\)](#), (Syndicat des employeurs de l'animation) ;
- [Du SMA](#) (Syndicat des Musiques Actuelles) ;
- [Du Collectif des Associations Citoyennes \(CAC\)](#) ;
- [De L'UFISC](#) (membre du CA et du Bureau) (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) ;
- [D'agi'son](#) (la prévention des risques auditifs se pose aussi pour les musiques traditionnelles et du monde !) ;
- [De Ramdam](#) (Le réseau musique « jeune public »).

Un dialogue régulier est engagé avec l'ensemble des partenaires professionnel·le·s, sectoriel·le·s, des partenaires publics nationaux et territoriaux de mobilisation citoyenne, des partenaires de la recherche.

Depuis toujours, la FAMDT affirme la nécessité de travailler en complémentarité, en partenariat et en coopération avec les autres organisations du secteur dans un souci de partage des analyses, des compétences, et dans le but d'être en constante vigilance pour améliorer la capacité du secteur à agir et réagir au mieux face à des problématiques constatées ou émergentes. Ainsi la FAMDT s'investit dans de nombreuses structures et organisations professionnelles de la culture, de l'économie solidaire, de l'éducation populaire. De plus, la FAMDT contribue activement à la dynamique interfédérale et inter-réseaux notamment avec certains réseaux territoriaux des musiques actuelles, de nombreuses fédérations « musiques » par des réunions régulières d'information et de partage. Cette dynamique s'incarne à la fois dans le travail que la fédération mène dans les territoires, auprès de ses adhérent·e·s, et dans les travaux menés à l'échelle du pays et de l'Europe. Ainsi, nous pouvons souligner le travail autour :

- Des dynamiques nationales et européennes de réflexion et d'action qui peuvent s'incarner dans des temps de réflexion communs à l'occasion de grands évènements du secteur (**Trans-Musicales**, **Pop Mind**...).
- Des temps liés à la vie de la fédération sur lesquels sont systématiquement invité·e·s partenaires et organisations (Rencontres territoriales, journées professionnelles de la FAMDT, séminaires sur des sujets spécifiques : ruralité, journée sur la création dans les musiques traditionnelles, rencontre sur les musiques des (im)migrations...).
- Des implications importantes de la fédération dans d'autres instances (**UFISC**, **SMA**, **AGISON**, **Collectif CNLII (Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants)**, **Collectif des associations citoyennes**, **Live DMA depuis 2018**, **Collectif Bar-bars**, **Relais Culture Europe**...).
- Participation et contribution à la préparation de l'événement européen **POP MIND**, un temps de réflexion à l'échelle européenne, initié en 2014 par la **FEDELIMA** et le réseau européen **Live DMA**, qui réunit depuis 2014 plus de 30 organisations françaises et européennes impliquées dans la préparation de l'événement sur des moments de prospective. <https://www.pop-mind.eu> (deuxième édition 2015). Nous avons été très impliqués en 2021 sur la préparation et la mise en œuvre de la rencontre européenne POP MIND organisée à Orléans.
- La dynamique **SOLIMA**, dont la FAMDT est partie prenante via le GTMA (groupe de travail des lieux de musiques actuelles).
- Des partenariats spécifiques enclenchés avec d'autres fédérations ou organisations, sur des projets précis (Accord de coopération avec Les oiseaux de passage, réflexion autour de la mutualisation des compétences dans le cadre de l'observation participative et partagée...).

La FAMDT via son implication au sein de l'**UFISC** a travaillé sur cette année 2021 à des problématiques touchant différentes disciplines (musique, musique enregistrée, cirque, conte, arts de la rue, arts plastiques...) et différents types d'acteur·rice·s (collectifs ou non, producteur·rice·s, artistes...). De fait, nous échangeons régulièrement avec d'autres réseaux, fédérations et syndicats (**Fédération des arts de la rue**, **Actes If**, **RIF**, **Themaa**, **Synavi**, **SCC**, **SMA**, **Féarock**, **Fraap**...). Nous participons également à une démarche inter-fédérale permettant d'échanger collectivement sur les grands enjeux comme par exemple la mise en place du Centre National de la Musique.

La contribution à la structuration professionnelle a pour objectif de coopérer avec les organisations du champ des musiques et d'élargir le périmètre de ses coopérations et actions territoriales (Europe, International) et intersectorielles (économie solidaire, éducation, social...), dans un objectif commun qui est celui de la défense de l'intérêt général et des droits culturels.

- Travailler des dynamiques de coopération dans une dimension d'ouverture à d'autres secteurs ;
- Développer des relations partenariales du local à l'International ;
- Contribuer aux espaces de réflexion sur les politiques culturelles.

2 - L'EXPLORATION DES ENJEUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX PAR LA FAMDT

En 2021, nous avons continué notre engagement autour des enjeux européens et internationaux. Le souhait est de pouvoir inscrire cette dimension sur plusieurs chantiers menés par la fédération. L'accompagnement des membres dans leurs projets européens se développe également, via les partenariats et relations que la FAMDT noue avec des organisations spécialisées type **Relais Culture Europe**. Nous avons cette année fait un travail avec le ministère en inter-fédé notamment avec le bureau de l'action internationale. Les solidarités créées avec le réseau **Live DMA** (qui cohabite au sein de nos bureaux de Nantes) génèrent également des perspectives en prolongement de ceux déjà menés par la FAMDT, venant fortifier et donner une nouvelle dimension notamment aux questions politiques et artistiques.

La FAMDT a également activement participé à Pop-Mind et a poursuivi son engagement dans le cadre de la réalisation de cet événement qui s'est tenu en octobre 2021. Cet engagement autour de cet événement et du processus de travail qui en découle marque un engagement et un renforcement de la fédération sur les questions européennes et nous devons poursuivre en lien avec nos partenaires. Voir l'ensemble des travaux de **POP MIND 2021** ici : <https://www.pop-mind.eu>.

Nous continuons également nos échanges avec le réseau [européen folk musique](#) qui s'est constitué. L'idée d'un réseau d'adhésion paneuropéen officiel pour la musique et la culture folkloriques et traditionnelles a d'abord été suscitée par des réunions convoquées par l'organisation écossaise Burnsong. Les principaux avantages de l'adhésion sont les opportunités de rencontrer, de partager et de collaborer avec les autres, d'augmenter les contacts des membres et la mobilité des artistes et des organisateur·rice·s en Europe. La FAMDT est aujourd'hui membre du réseau et participe aux travaux.

3 - LES RENCONTRES NATIONALES, RÉGIONALES ET TERRITORIALES

La dynamique autour des rencontres, rendez-vous au plus près des adhérent·e·s, s'inscrit dans notre travail de proximité. Il s'agit au travers des parcours et des rendez-vous thématiques de répondre aux attentes et de permettre, sur l'ensemble de l'année, de travailler à la consolidation de « L'écosystème des Musiques, Danses traditionnelles et du monde ». Cette action s'inscrit dans une dynamique de parcours et d'ancrage territorial de la FAMDT pour répondre aux enjeux de proximité avec les adhérent·e·s mais également pour répondre aux enjeux régionaux et territoriaux dans lesquels s'inscrivent la grande majorité de leurs actions.

Cette dimension permet de répondre à plusieurs objectifs opérationnels : **Fédérer et accompagner les adhérent·e·s, leurs pratiques professionnelles, leur positionnement dans leurs territoires d'action ; Soutenir les activités artistiques, culturelles, éducatives, de documentations et de transmissions des acteur·rice·s des musiques, danses traditionnelles et du monde ; Animer et représenter (porte-voix) le réseau des musiques et danses traditionnelles dans sa dynamique territoriale, régionale, nationale, européenne et internationale ; Consolider et produire de l'observation, de la connaissance pour favoriser la mise en réseau et les coopérations au niveau territorial, régional, inter-régional, national, européen et international.**

a - Les événements organisés - co-organisés et en partenariat sur l'année 2021

- **Janvier 2021** : Co-organisation avec **Les Trad'hivernales** à Sommières - Table ronde le 15 janvier autour de l'égalité et la diversité sous forme de plateau radio ;
- **Mars 2021** : Organisation des quatrièmes **rencontres professionnelles du festival Eurofonik**, co-organisées par Le **Nouveau Pavillon** et la FAMDT avec pour thème "la place des femmes dans les musiques traditionnelles". [Retrouvez les synthèses des rencontres ici](#) ;
- **Mars 2021** : Co-organisation des Rencontres Professionnelles dans le cadre du **festival Babel Minots**, Festival des Musiques autour du jeune public. [Voir la richesse du festival ici](#) et les [thématiques des rencontres ici](#) ;
- **Juin 2021** : Organisation du séminaire autour de la création en musique traditionnelle - en coopération avec le **GMEM** et le Réseau National des CNCM (Centres Nationaux de Création Musicale) ;
- **Juin 2021** : **Les Rencontres nationales de la FAMDT** Modal qui se sont déroulées à Marseille avec beaucoup de partenaires et avec un accueil à la Cité de la Musique. Voir le programme [ici](#) ;
- **Juillet 2021** : **festival « Les Suds »** mise en place et démarrage du cycle "Diversité" avec Zone Franche et en partenariat avec les éditions de l'attribut ;
- **Juillet 2021** : **Festival Là c'est de la musique** Organisation de plusieurs temps de travail et d'échanges avec les adhérent-e-s et partenaires dans le cadre de notre mobilisation sur le festival à Avignon.
- **Septembre 2021** : Co-organisation des **rencontres Babel Minots** dans le cadre du festival et en partenariat avec **RAMDAM, La SACEM, Les JM France** ;
- **Octobre 2021** : Co-production pendant le **MaMA** avec le **Festival Villes Des Musiques du monde** d'un plateau [Prix des musiques d'ICI](#) et d'une soirée dédiée aux Nouvelles musiques trad'actuelles ;
- **Novembre 2021** : Département de l'Aude - en coopération avec **Sirventés** et la FAMDT. Temps de présentation, de discussion autour de LO BRAMAS, Mémoire chantée de de l'AUDE et réflexion sur les "sources" et la création.
- **Décembre 2021** : Organisation d'une table ronde dans le cadre du **festival "Instants Fertiles"** avec le CNCM Athénor à Saint Nazaire, thématique autour de créations, sources et territoires ;
- **Décembre 2021** : Co-organisation avec la **FEDELIMA** et **Zone Franche** d'une table ronde et aux débats organisés dans le cadre de « Rencontres et débats » des **Trans Musicales** - à retrouver ici : <https://rencontres-et-debats.lestrans.com/evenement/les-musiques-actuelles-sont-elles-reellement-des-espaces-de-diversites/>
- **Décembre 2021** : **Soutien au colloque « Tubes et Standards » de Drom dans le cadre du festival No Border** à Brest – Cette année nous avons pu coupler ce temps fort de fin d'année avec le Conseil d'Administration de décembre et nous associer avec No-Border.

E [La dimension partenariale, inter-fédérale et européenne de la FAMDT](#)

1 - LA COMMUNICATION AU SERVICE DU PROJET FÉDÉRAL

En 2021, nous avons attaché une importance particulière à la communication en consolidant et en actualisant nos outils. Nous nous sommes également doté-e-s de nouveaux outils permettant d'organiser et de gérer au mieux des bases de données qui doivent correspondre aux projets et aux évolutions de la fédération. Ce chantier prioritaire a été initié depuis 2018 et devra se poursuivre sur les prochaines années.

Les objectifs de la communication portée par la FAMDT ont été affirmés : communiquer sur le projet global de la FAMDT et sur certains projets en particulier, relayer les projets des adhérent-e-s, informer, être centre de ressources, valoriser le secteur des musiques et danses traditionnelles, donner une image actuelle, novatrice et dynamique des cultures traditionnelles.

Le site web est mis à jour de manière hebdomadaire et a fait l'objet d'une refonte complète sur l'année 2021 et est sorti sur le premier trimestre 2022. Il permet de diffuser des actualités, de valoriser des projets ainsi que différents documents ressources ou liés à la vie associative.

L'affirmation de la présence sur les réseaux sociaux permet de créer du lien avec les adhérent-e-s et de mettre en avant des projets artistiques. La communication vise les membres, les partenaires, les institutions, les réseaux professionnels, les pouvoirs publics et toutes les personnes intéressées par les musiques, danses traditionnelles et du monde. La communication doit permettre que la FAMDT soit réactive, au plus proche de ses adhérent-e-s,

rende compte des événements professionnels. Cette communication doit participer à la visibilité et à la valorisation des esthétiques que nous représentons ainsi qu'aux travaux et réflexions que nous portons.

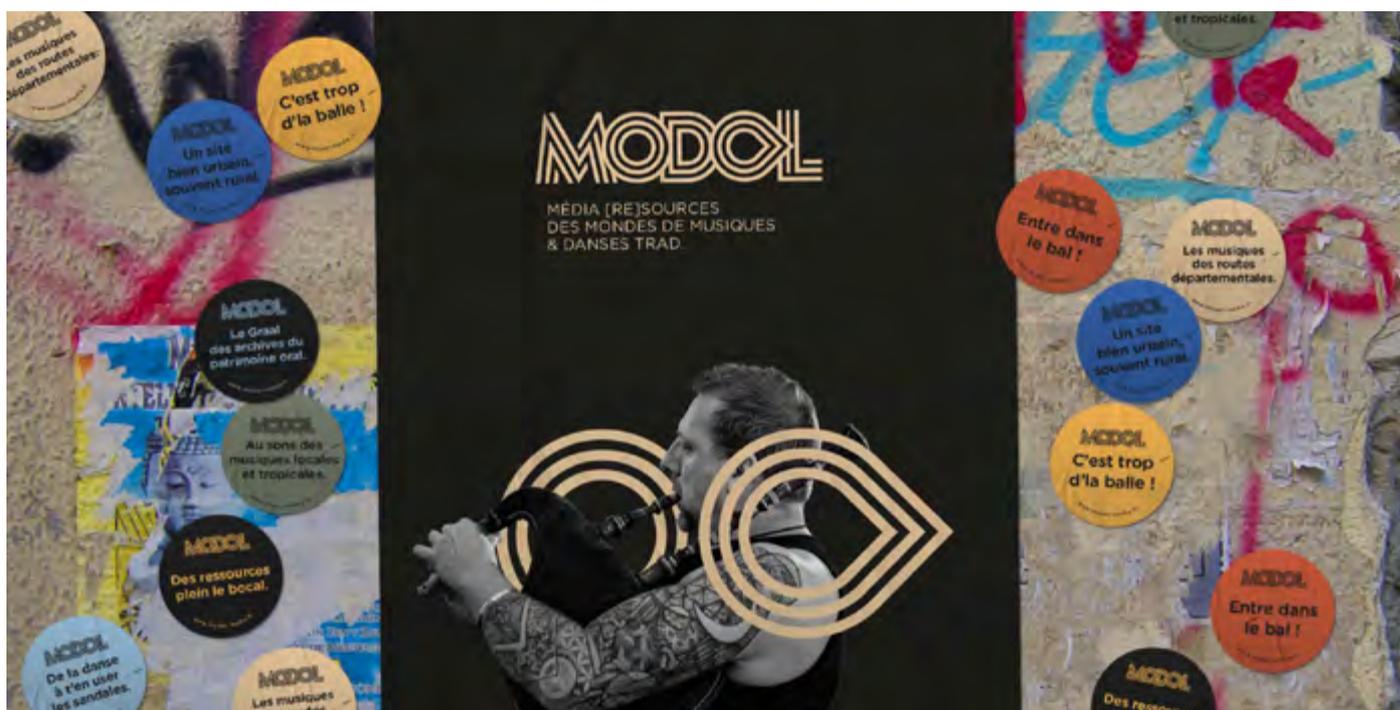
Nous avons également réalisé la mise en place du site internet "ressource" des rencontres de la FAMDT - à retrouver ici : <https://www.modalfamdt.org>

2 - WEB-MEDIA - PORTAIL DOCUMENTAIRE AUTOUR DES MUSIQUES ET CULTURES DE L'ORALITÉ

Depuis trois ans, une réflexion a été engagée au sein du Conseil d'Administration afin de repenser la politique patrimoniale de la FAMDT et de fédérer les adhérent-e-s qui agissent dans le champ du spectacle vivant, de la transmission et de la recherche... A l'origine de ce débat, la nécessité de remettre en état le [Portail du Patrimoine Oral](#) qui ne rend plus les services attendus et ne permet plus de « moissonner » dans de bonnes conditions les contributions des différents centres de documentation du réseau. Le projet d'une grande bibliothèque numérique de l'oralité s'est précisé en 2017 avec le soutien de la Direction Générale des Patrimoine (DGPAT, Ministère de la Culture) pour la mise en œuvre d'une étude de faisabilité : cette étude et ce travail autour de l'objet se sont poursuivis sur l'ensemble de l'année 2018. **Nous avons en 2019 remis le rapport final concernant la préfiguration de cette étude de faisabilité pour permettre la création d'un espace spécifique pour la connaissance des cultures issues de l'oralité (musiques, traditions, mémoire des territoires...).** Depuis 2020, nous avons tenté de trouver des moyens complémentaires pour le développement du projet - nous avons notamment obtenu des moyens auprès de la DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) pour son développement.

Plusieurs objectifs transversaux sont pointés dans le cadre du développement de cet outil structurel :

- Initier une porte d'entrée éditoriale autour de la richesse des mondes des musiques, danses traditionnelles et du monde (Volet Web-Media)
- Vulgariser et rendre accessibles les richesses des musiques de l'oralité entre patrimoine, création et transmission ;
- S'inscrire dans un mouvement francophone d'enrichissement de la connaissance des styles musicaux de transmission orale ;
- Mettre un espace ressource à la disposition des artistes, des chercheur-euse-s et des pédagogues pour qu'il-elle-s puissent y déposer leurs productions ;
- Renforcer une dynamique de recherche autour de la diversité des cultures musicales de l'oralité, allant du collectage et de la transmission à la création ;
- Initier la coopération à l'échelle régionale, nationale et internationale au service d'un programme de service public et d'intérêt général.



La FAMDT se situe dans une interaction dynamique entre les enjeux patrimoniaux et ceux liés à la création artistique. Le mouvement des musiques traditionnelles et du monde génère une scène dynamique, originale et créative dont les productions restent encore largement à découvrir, tant d'un point de vue historique qu'actuel. Si de nombreux fonds sonores sont aujourd'hui disponibles en ligne, le travail n'en est qu'à ses débuts pour les fonds audiovisuels, photographiques ou papiers. Afin de développer plus encore l'interaction entre les dimensions patrimoniale et artistique, la FAMDT porte donc cette démarche de site ressource Web média / documentaire pour souligner cette richesse et les interdépendances. Conçu comme un espace ressource croisant les documents de collectage et les créations contemporaines, les outils pédagogiques ou les études sur les musiques et traditions orales, ce site internet des musiques et des cultures de l'oralité aura pour objectif de favoriser la visibilité des cultures de l'oralité et de montrer leur modernité. Un des axes essentiels dans la constitution de ce web média / documentaire est de répondre aux besoins de la diversité des personnes qui s'intéressent aux musiques et traditions orales : artistes, chercheur·euse·s, enseignant·e·s et pédagogues, habitant·e·s, curieux·euses...

En 2021, la FAMDT a continué de s'atteler à la mise en œuvre de ce travail structurel. La démarche dans les années à venir a pour ambition d'offrir au·à la visiteur·euse la vision la plus large de notre champ et de lui proposer des parcours aussi divers que les ressources disponibles. Un accompagnement sera effectué avec des spécialistes concernant le développement.

Nous avons acté le nom de ce web-média-portail qui prendra le nom de : Modal, Re(sources) - des mondes de musiques et danses trad'. Vous pouvez retrouver des [éléments graphiques ici](#).

2 - LANCEMENT DU CYCLE DE PODCASTS "CONTRETEMPS"

Sur l'année 2021, nous avons initié le lancement d'un cycle de podcasts CONTRETEMPS autour de l'histoire du Folk. Ce premier cycle d'émissions est dédié à des musicien·ne·s qui ont croisé la route du Bourdon. **Le Bourdon, c'est le premier folk club à Paris, créé en 69.** Un dénominateur commun pour une multitude de parcours artistiques et personnels. Dans cette série, on parle des «tribus» du folk, des lieux mythiques, des moments importants de la création du mouvement revivaliste. On évoque les questions de positionnement et les différents courants du mouvement. **On retrace des parcours, on évoque les choix artistiques de chacun·e.**

Un podcast produit par la [FAMDT](#), réalisé par [Péroline Barbet](#). Disponible sur toutes les plateformes de podcasts et sur [Ausha](#).



A La dynamique associative et participative de la FAMDT

B Fonctionnement

Les organes statutaires de la FAMDT sont le Conseil d'Administration, le Bureau et l'Assemblée Générale. Le travail d'orientations stratégiques et de définition démocratique des positions se réalise au sein du Conseil d'Administration au sein duquel chaque structure est représentée par un·e administrateur·rice. Le bureau a un rôle exécutif et de préparation. L'Assemblée générale a un rôle de validation dans la fixation des orientations politiques et permet d'associer les adhérent·e·s et de leur donner une lecture des activités de la fédération.

1 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

Le conseil d'administration est l'instance politique et décisionnelle de la FAMDT. Des réunions de commissions, de groupes de travail et de bureau participent au bon fonctionnement de la Fédération. Le conseil d'administration est composé en 2021 de 23 administrateur·rice·s dont 7 membres du bureau, 3 personnes qualifiées associées au conseil d'administration à titre consultatif. Le conseil d'administration se réunit 4 fois par an sur deux journées et une fois à l'occasion de l'assemblée générale. Les conseils d'administration sont généralement préparés à travers des notes écrites rassemblant les informations et avis utiles aux échanges et prises de décision.

- Envoi de mails de coordination réguliers au CA ;
- Envoi de mails de coordination réguliers au bureau ;
- Réunions mensuelles de bureau avec une bonne participation du bureau.

L'année 2021 a confirmé les tendances de la vie associative :

- Une présidence et un bureau élargi qui se consolident pour faire vivre les instances de la fédération ;
- Une forte mobilisation des administrateur·rice·s pour le projet fédéral et un taux d'absentéisme très faible dans les instances associatives et les rendez-vous (malgré le contexte en distanciel) ;
- Un nombre de candidat·e·s au Conseil d'Administration à chacune des assemblées générales plus important que le nombre de places vacantes (ce qui est regrettable en soi mais démontre l'intérêt des adhérent·e·s pour le fait associatif) ;

2 - LES ADHÉRENTS

Les adhésions 2021 sont les suivantes :

- **Groupement Culturel Breton** des Pays de Vilaine (56) Redon-Région Bretagne ;
- **Collectif à l'envers** (44) Saint-Nazaire - Région des Pays de la Loire
- **Dowa** (47) Marmande - Région Nouvelle-Aquitaine
- **La Cahute production** (59) Lille - Région Hauts-de-France
- **La Clique production** (13) Marseille - Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- **Compagnie Lagunarte** (64) La Bastide Clarence - Région Nouvelle-Aquitaine
- **Musique en Ballade** (67) Strasbourg - Région Grand Est
- **Espace Culturel méditerranée/ Nomad'Café** (13) Marseille - Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

La plupart des nouveaux·elles adhérent·e·s agissent dans le champ du spectacle vivant. D'un point de vue qualitatif,

plusieurs observations et tendances se maintiennent :

- La diversité des structures (missions, champs d'intervention, nombre de salarié-e-s, budgets) se confirme ;
- Les associations restent les structures juridiques les plus représentées et de loin ;
- La majorité des nouvelles structures sont des structures récentes qui comptent peu de salarié-e-s permanent-e-s et viennent chercher du réseau et du soutien à la structuration.

L'augmentation régulière du nombre d'adhérent-e-s (08 encore cette année) et sans campagne d'adhésion dédiée démontre l'intérêt porté à la fédération et à sa dynamique collective de travail.

3 - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LES RENCONTRES NATIONALES DE LA FAMDT À MARSEILLE

La mise en œuvre de rencontres professionnelles couplées à notre temps d'Assemblée Générale s'est régulièrement amplifiée depuis quelques années. **Les Rencontres Nationales de la FAMDT** sont devenues un temps important et fort de la vie du réseau, bien repéré par nos adhérent-e-s et par nos partenaires.

Nous avons rebaptisé ces rencontres en 2021 : **MODAL** avec la [mise en place d'un site dédié](#).

En 2021, ces Rencontres nationales se sont tenues à Marseille, lieu qui faisait sens à plusieurs égards. La région Provence Alpes Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, et Midi Pyrénées sont des régions très dynamiques à l'échelle du territoire national. La pratique en amateur y est particulièrement vivante et les adhérent-e-s de la région Sud sont de plus en plus nombreux-euses et ce dans tous les champs d'activité couverts par l'action de la fédération : collectage, valorisation et transmission du patrimoine, formation, production, création, diffusion... Ce rendez-vous faisait sens pour l'ancrage territorial de la FAMDT et la dynamique d'ouverture.

- Les retours autour des rencontres de la FAMDT
- Le retour sur les rencontres avec la vidéo de l'Assemblée Générale : [FAMDT AG 2021](#)
- Le retour sur la plénière des rencontres nationales de la FAMDT : https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=213571340601324

4 - LES COMMISSIONS ET LES GROUPES DE TRAVAIL

La dynamique associative et fédérale s'incarne également via les commissions et les groupes de travail mis en œuvre avec les adhérent-e-s et partenaires de la FAMDT.

Les groupes de travail et les commissions sont proposés soit suite à l'observation d'une thématique ou problématique récurrente (par exemple via les accompagnements) soit par les adhérent-e-s qui souhaitent que la fédération s'empare de certains sujets (les pratiques en amateur, le spectacle vivant et la professionnalisation, les droits culturels, les collectifs d'artistes, les droits d'auteurs, la lutherie..).

En 2021, plusieurs commissions sont actives, et plusieurs groupes de travail sont créés en fonction d'une problématique ou une thématique à un moment donné, puis sont réactivés si besoin, d'autres sont plus pérennes (plutôt articulés au niveau des commissions) et la plupart sont désormais ouverts à de nombreux-euses partenaires. Les différents groupes de travail s'articulent autour de thématiques et sujets spécifiques : GT ruralité avec la Fédélima, GT politique publique, GT Europe et international, GT amateurs, GT création, etc.).

5 - LES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe salariée était constituée de trois permanent-e-s en 2021 :

- Un directeur, Alban Cogrel, en charge de la direction générale du projet, ses orientations, sa mise en application, la dimension politique et partenariale, la représentation de la fédération ;
- Une administratrice générale, Nathalie Dechandon, en charge des orientations et la mise en œuvre, l'administration, le suivi et la coordination de la vie associative, le conseil aux adhérent-e-s.
- Une chargée de valorisation et d'éditorialisation, Amandine Rouzeau, qui a été recrutée en CDI 28h semaine depuis le 4 janvier 2021.

L'équipe permanente très resserrée s'étoffe au besoin des missions :

- Nicolas Delahaye, étudiant en master géographie UFR SEGGAT MASTER GAED, Parcours territoires en transition, métiers du diagnostic et du développement local, a effectué un stage de 6 mois à mi-temps dans le cadre de l'OPP initié dans le cadre de notre mission d'observation. Nous avons prolongé la mission de Nicolas via un CDD afin qu'il mène la mission à son terme.
- Louise Villain, régisseuse, nous accompagne désormais depuis 6 ans et gère l'ensemble de la logistique de nos grands événements et en particulier sur le temps fort **MODAL**.

Nous souhaitons poursuivre en ce sens concernant quelques missions et travaux à venir.

C Les éléments budgétaires

1 - ANALYSE GLOBALE ET CONSTATS GÉNÉRAUX DE L'ANNÉE 2021

L'année 2021 fut encore une année particulière, en raison du contexte sanitaire, qui modifie une grande partie des projets prévus et budgétés dans le prévisionnel présenté l'an dernier. La fédération a choisi d'investir d'autres champs comme la construction du portail MODAL (re)Source; le lancement d'une nouvelle OPP (Observation Participative et Partagée) ; la création de Podcast Contretemps.

Pour la quatrième année consécutive, l'exercice 2021 se solde par un excédent, cette année de 2081 € (1754 euros en 2020).

2 - LE COMPTE DE RÉSULTAT

a - Les produits

Les subventions de nos principaux subventionneurs sont constantes :

- DGCA : 230 400 € en 2020 et 232 800 € en 2019 (projet quadriennal)
- CNV (désormais CNM) : 28 000 € subvention constante (projet triennal)

Autres subventions :

- 7 263 € de subvention FONJEP, fléchée sur le poste de direction autour de la fonction d'animation et de développement du réseau, subvention versée pendant 3 ans et renouvelable deux fois ;
- 2100 € de subvention du FDVA fléchée sur les missions de formation des bénévoles de la FAMDT.
- Subventions exceptionnelles en 2021 :
 - 30 000 euros Plan de relance DGCA
 - 50 000 euros Fonds insertion artiste
 - 30 000 euros Bourses de compagnonnage
 - 1200 euros (dégel subvention 2020)
 - 22 500 euros fléchés du CNM subventions égalité / femme-homme sur projet "Tambours battantes"

Nous avons maintenu cette année 2021 le vote de l'adhésion à 1 euro pour les structures fortement touchées par la crise sanitaire, le montant des cotisations n'a pas baissé. Cela s'explique notamment par l'augmentation du nombre d'adhérent-e-s sur cette année 2021.

b - Les charges

Malgré une année encore sous le prisme de la crise sanitaire, les charges de la FAMDT ont augmenté et ceci pour plusieurs raisons : Augmentation du volume des salaires :

La FAMDT souhaitait, au vu du développement de la structure, embaucher une troisième personne au sein de l'équipe salariée. Amandine Rouzeau a été embauchée le 4 janvier 2021 (coût employeur sur l'année 30 655 euros), poste qui sera consolidé.

Dans le cadre de la réactivation de l'observation participative et partagée, nous avons embauché en 2021, Nicolas

Delahaye en stage pendant 6 mois, puis en CDD (total employeur coût de 6047 euros). Nous avons également enclenché la construction du portail Modal à hauteur de 28 580 euros.

Même si la crise sanitaire a empêché la tenue de deux CA en présentiel, la FAMDT a maintenu les Rencontres pro MODAL à Marseille, avec le souhait d'avoir une captation de qualité pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, ce qui a entraîné un surcoût mais a permis à un grand nombre d'adhérent·e·s de suivre l'AG de la FAMDT. Coût total de Modal : 38 000 euros.

En bref

Une augmentation des charges prévues et contrôlées, venant alimenter les différentes missions du projet fédéral. À noter que les frais fixes restent stables.

3 - SYNTHÈSE ET EXPLICATION DU VOLUME DES FONDS DÉDIÉS

Dans la continuité de 2020 liée à la crise sanitaire, et donc du report sous forme de fonds dédiés des actions de l'association, l'année 2021 a également été impactée, ce qui explique les montants de 164 650 euros fléchés sur les fonds dédiés au 31/12/2021 qui s'expliquent comme suit :

En 2020, nous n'avions pas pu, au vu de la crise sanitaire, consommer l'entièreté de la subvention de la DGCA.

Nous avons fléché en fonds dédiés la somme de **46 930 euros**, somme à laquelle venait s'ajouter la somme de 48 800 euros fléchée sur la construction du web média / portail documentaire Modal (re) source.

En 2021, nous avons enclenché la construction du portail et avons dépensé la somme de 28 500 euros ; soit le montant restant de **20 220 euros**.

Il subsiste donc la somme de 64 150 euros, somme qui servira à finaliser la construction du web média, ainsi que son fonctionnement effectif avec une personne à la coordination, ainsi que la mise et la production de ressources (article, podcast, numérisation d'ouvrage, etc.).

À cela viennent s'ajouter 2 subventions de la DGCA, reçues en fin de l'année 2021, octobre et novembre, d'où les actions non entreprises au 31/12/2021 ;

- **30 000 euros** fléchés sur les bourses de compagnonnage ;
- **50 000 euros** fléchés autour de l'insertion et la professionnalisation des artistes ;

Nous avons également bénéficié d'une subvention du CNM pour la valorisation des femmes au sein des musiques et danses traditionnelles, d'un montant de 22 500 euros. 5000 euros ont été dépensés en 2021.

D'où le solde de **17500 euros**, dont le projet sera finalisé en septembre 2022.

Cela met en lumière l'importance des fonds dédiés de 2020 et 2021 qui seront consommés en 2022 :

- 67 150 euros pour le portail ;
- 50 000 euros insertion artiste ;
- 30 000 euros bourses de compagnonnage ;
- 17 500 euros projet égalité femme/ hommes.

164 650 euros de fonds dédiés au 31/12/2021

BILAN ACTIF

FAMDT - F.A.M.D.T.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres	12 500.00	12 500.00		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	17 335.57	11 552.87	5 782.70	6 453.02
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 220.50		1 220.50	1 220.50
TOTAL (I)	31 056.07	24 052.87	7 003.20	7 673.52
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	12 845.15	12 845.15		
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	1 301.00		1 301.00	4 172.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	49 200.55		49 200.55	3 854.03
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	286 452.34		286 452.34	228 516.16
Charges constatées d'avance	259.79		259.79	1 388.41
TOTAL (II)	350 058.83	12 845.15	337 213.68	237 930.60
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	381 114.90	36 898.02	344 216.88	245 604.12

BILAN PASSIF

FAMDT - F.A.M.D.T.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	109 211.87	107 457.75
Excédent ou déficit de l'exercice	2 081.61	1 754.12
<i>Situation nette (sous total)</i>	111 293.48	109 211.87
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	111 293.48	109 211.87
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	164 650.00	95 730.00
TOTAL (II)	164 650.00	95 730.00
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	8 333.30	4 595.27
TOTAL (III)	8 333.30	4 595.27
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 650.92	9 812.82
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	28 939.18	18 404.16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 350.00	6 000.00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		1 850.00
TOTAL (IV)	59 940.10	36 066.98
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	344 216.88	245 604.12

COMPTE DE RÉSULTAT

FAMDT - F.A.M.D.T.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	18 170.50	17 904.50
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		408.00
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	449 963.00	327 313.00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		-65 730.00
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	14 180.42	9 303.20
Utilisations des fonds dédiés	28 580.00	
Autres produits	11.29	46.20
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	510 905.21	289 244.90
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		294.27
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	192 706.32	126 536.79
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 170.15	4 255.78
Salaires et traitements	146 902.69	107 624.27
Charges sociales	58 598.64	45 159.84
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 210.29	1 738.53
Dotations aux provisions	3 738.03	1 806.78
Reports en fonds dédiés	97 500.00	
Autres charges	59.40	429.56
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	508 885.52	287 845.82
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 019.69	1 399.08
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	483.34	355.04
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	483.34	355.04
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	483.34	355.04

COMPTE DE RÉSULTAT

FAMDT - F.A.M.D.T.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	2 503.03	1 754.12
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	421.42	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	421.42	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-421.42	
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	511 388.55	289 599.94
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	509 306.94	287 845.82
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 081.61	1 754.12
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	47 158.00	50 660.00
Prestations en nature	4 800.00	4 800.00
Bénévolat		
TOTAL	51 958.00	55 460.00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	4 800.00	4 800.00
Prestations en nature		
Personnel bénévole	47 158.00	50 660.00
TOTAL	51 958.00	55 460.00
TOTAL	2 081.61	1 754.12

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Jean-Louis GOUTTENEGRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

55 Boulevard François Arago
79180 CHAURAY

Tél. 05 49 24 10 65

Télécopie 05 49 33 56 11

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « FAMDT » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé à la page 20 de l'annexe des comptes annuels. Celle-ci concernant l'impact de la crise sanitaire COVID 19, tant au niveau de l'organisation pour l'association tel qu'exposé en « faits caractéristiques » de l'exercice et caractérisée à la clôture de l'exercice 2021 par des « fonds dédiés » de 164 650 €.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration ne nous étant pas parvenu à la date du présent rapport, nous ne pouvons formuler d'observations sur la sincérité et la concordance des informations qu'il devrait contenir.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à **CHAURAY**, le 17 Mai 2022

J.L. GOUTTENEGRE

Commissaire aux comptes



À travers ce bilan, nous évoquons de nouveau le chemin parcouru sur l'année 2021, les urgences et les chantiers structurels en travail sur lesquels nous nous sommes investi-e-s collectivement et les nouveaux chantiers à initier et renforcer.

Nous attirons l'attention sur quelques points clés qui permettent de mesurer la dynamique de travail de cette année écoulée comme cela a été évoqué par Ricet Gallet dans le cadre de son rapport moral :

- La continuité de la recomposition de l'équipe d'animation de la fédération avec un troisième poste et la consolidation des espaces de gouvernances de celle-ci (Bureau, CA) ;
- De nouvelles adhésions régulières et en nombre, renouvellement générationnel et ouverture à de nouveaux types de structure ;
- La féminisation des instances dirigeantes fait l'objet d'une attention et d'un travail particulier des permanent-e-s et des administrateur-ric-e-s ;
- Une mobilisation en groupe projet sur les chantiers fédéraux ;
- L'ouverture de nouveaux projets dans le processus global et les valeurs de la fédération : la valorisation de l'enjeu de diversité et d'égalité, le cycle de rendez-vous autour des enjeux de diversité, le travail sur la question des contenus culturels.
- Le développement des relations avec les sociétés civiles et le travail en direction des médias qui se confirme ;
- La dynamique de structuration régionale qui se renforce par des alliances et des coopérations et un travail en réseau qui s'organise ;
- Une dynamique d'ouverture permanente qui permet d'affirmer notre volonté de co-construction et de coopération avec différents partenaires (réseaux d'acteur-ric-e-s territoriaux-ales, collectivités publiques, État, fédération et organisations professionnelles, universités et chercheur-euse-s...) pour renforcer la dimension d'intérêt général des musiques, danses traditionnelles et du monde et leur place dans l'espace public.



JOSSET-MARTIN © ERIC LEGRET

PROJET 2022 : DIVERSITÉ, COOPÉRATION, TERRITOIRES ET VALORISATION

V

Le projet 2021 de la FAMDT s'inscrit dans une année de sortie de crise. On peut à ce jour seulement entrevoir les conséquences sociales, économiques, politiques et géopolitiques, qui nous obligent, à interroger nos modèles et nos modes de faire pour cette année 2022. L'année 2022 invite à poursuivre nos coopérations. Globalement les trois fonctions construites au sein de la fédération restent déclinées :

- Une fonction de contribution à la structuration et à la co-construction des politiques et cadres normatifs en faveur des Musiques, danses traditionnelles et du monde via le cycle de débats et de rencontres autour de la diversité culturelle ;
- Une fonction de construction de discours, de recherche & développement, de valorisation et d'observation des initiatives des Musiques, danses traditionnelles / du monde ;
- Une fonction d'appui, d'accompagnement et de ressources, en particulier vers ses adhérent.e.s.

Le projet d'activité de l'année 2022 continuera d'être bousculé par cette situation et restera une année singulière et inédite comme l'année 2020 et 2021.

Dans ce cadre, nous tenterons d'agir et nous exprimons pour faire entendre nos espoirs et nos revendications pour le champ des musiques, danses traditionnelles / du monde notamment dans une année électorale avec les présidentielles et les législatives. Afin de faire face à celles-ci et pour accentuer nos résiliences, nous continuons de faire le choix d'accentuer nos coopérations avec les membres de l'UFISC[4], Opale[5], notamment et de nombreuses autres organisations collectives fédérales et syndicales en prise avec les différentes dimensions du projet de la fédération. Nous engagerons également un travail avec Zone Franche permettant de mettre en mots au travers un plaidoyer autour des diversités.

DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES MUSIQUES, DANSES TRADITIONNELLES / DU MONDE

La diversité artistique et culturelle qui compose la fédération est directement liée aux droits culturels, à l'exercice des libertés de toutes et tous et à la participation à la vie artistique et culturelle. La FAMDT travaille à sensibiliser les acteur·rice·s et leurs partenaires, à approfondir les compréhensions et à développer un accompagnement des pratiques et une prise en compte dans les cadres normatifs professionnels et politiques - ce que nous continuerons avec force en 2022.

- Participation à l'ensemble des travaux de l'UFISC autour de la démarche collective « pour une démarche de progrès autour des droits culturels » + sortie de l'ouvrage autour de la démarche ;
- Construction d'outils et de dynamiques au service de la diversité : Implication et accompagnement du **Prix des Musiques d'ICI** ; positionnement sur les droits culturels comme fil conducteur vis-à-vis du Centre National de la Musique, des pratiques de coopération dans le champ culturel ;
- Réalisation des rencontres **MODAL** en coopération avec le **CMTRA** à Lyon et Villeurbanne ;
- Renforcement de nos coopérations notamment sur la question du jeune public (**JM France**, **Babel Minots**, **Ram-Dam**) ;
- Réalisation de plusieurs «plateaux» pour valoriser les équipes artistiques sur des scènes généralistes et plusieurs festivals.
- Travail sur la diversité des transmissions : nous continuerons de mettre en œuvre les bourses de compagnonnage, en partenariat avec l'**ADAMI**. Nous pourrions probablement augmenter le nombre de bourses annuelles et

[4] Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles.

[5] Voir le travail d'Opale - CRDLA Culture. Le Dispositif Local d'Accompagnement accompagne chaque année quelque 900 entreprises culturelles (Scop, Scic, Cae, associations...).

essaierons de valoriser ce dispositif par tous les moyens à notre disposition. Nous engagerons un travail pour consolider le dispositif et permettre d'associer l'Etat sur cette opération exemplaire.

- Nous finaliserons le travail autour de la diversité des transmissions dans le champ des musiques, danses traditionnelles et du monde notamment piloté par Michel Lebreton.
- Nous déclinons un plaidoyer et un cycle de rencontres autour de la diversité avec [Zone Franche](#).

FAIRE VALOIR LES INITIATIVES DES ACTEUR·RICE·S DES MUSIQUES, DANSES TRADITIONNELLES ET DU MONDE

La FAMDT poursuivra sa représentation des acteur·rice·s en permettant des participations collectives à plusieurs instances tout au long de l'année, les sujets étant débattus en CA.

- Participation aux instances du Centre National de la Musique et aux travaux (fonds festivals, comité stratégique des territoires d'outre-mer...), au groupe de travail sur les musiques actuelles au ministère de la culture (GTMA), implication aux discussions sur les politiques culturelles régionales dans le cadre des élections régionales ; travail en considération et au maximum articulé entre les niveaux nationaux, régionaux et européen ;
- Renforcement de notre présence dans les différents organismes et réseaux culturels ([UFISC](#), inter-fédéré musique) ou transversaux (des organismes professionnels comme le [Syndicat des Musiques Actuelles](#)) aux dynamiques de l'Économie solidaire ([Collectif des associations citoyennes](#), [Les oiseaux de passage](#), etc.) ;
- Renforcement de nos présence sur le champ européen.

ANALYSER ET TRAVAILLER AUX RÉFORMES, AUX PLANS D'URGENCE ET À LA CRISE SANITAIRE

- Accompagnement global des structures membres et lancement des rendez-vous accompagnement en partenariat avec le groupement d'employeurs "[Les gesticulteurs](#)" ;
- Travail sur une politique d'accompagnement global au plus près des membres et en complémentarité avec les dispositifs existants pour être en phase permanente avec les réalités et les problématiques quotidiennes rencontrées ;
- Consolidation des outils financiers et des dispositifs spécifiques aux finances solidaires (en lien avec des organismes bancaires). Nous travaillons actuellement au travail de définition pour consolider la mise en place de notre fonds de solidarité permettant de venir en aide à nos adhérent·e·s en difficulté de trésorerie et / ou étant dans des projets de développement (lien avec [France Active](#), [opale](#), [finansol](#)). [Voir document ici](#) ;
- Nous continuerons d'assurer une veille documentaire et juridique, en lien avec le [SMA](#) et le [Hexopée](#), ex-CNEA (Syndicats d'employeurs) et élaborerons des « outils pratiques » à l'attention des adhérent·e·s, voir notamment notre lettre hebdo transmise toutes les semaines le vendredi ;
- Comprendre et suivre les plans d'urgences mis en œuvre par l'Etat pour accompagner le secteur culturel ;
- Veille, suivi et analyses sur la structuration professionnelle au regard du contexte : chômage partiel, plan de relance, plan festival, etc.

LA COMMUNICATION, LA VALORISATION ET ÉDITORIALISATION

- La FAMDT continuera à enrichir l'ensemble des outils de valorisation des initiatives des membres. Nous ferons vivre les nouveaux outils permettant d'organiser et de gérer au mieux les flux d'informations qui doivent correspondre aux projets et aux évolutions de la fédération (lettre hebdo, newsletter, listes de discussions..).
- Un travail éditorial continu sera proposé et effectué sur l'ensemble de nos outils de communication (newsletters, programme des rencontres, posts Facebook...).
- Nous consolidons les compétences en interne de la fédération pour renforcer cette dimension au sein de la fédération et pour renforcer l'identité de la fédération et sa singularité.
- Une personne sera embauchée pour travailler la stratégie éditoriale et de communication du projet projet web média / portail documentaire

- Mise en œuvre de MODAL MEDIA (Web-media/documentaire) pour lequel nous avons obtenu une subvention de la Direction Générale du Patrimoine (Ministère de la Culture) et de la Direction Générale de la Création Artistique. Ce projet constitue un travail important dans le cadre de la valorisation et l'éditorialisation de nos musiques et danses.
- Collaboration avec "petites planètes" autour du projet « TERRITOIRES ».
- Réflexion sur la place de nos musiques sur le tissu des radios associatives notamment en discussion avec la Féarock et Radio Campus. partenariat en cours autour de CONTRETEMPS.
- Collaboration avec Françoise Degeorges et l'émission OCORA Couleurs du monde.
- Collaboration avec la revue NECTART.

PROPOSER DES ESPACES ET ACTIONS DE TRANSMISSION POUR FAVORISER LES RELATIONS ENTRE PAIRS

- Engagement autour de **POP MIND** sur trois jours en 2024. Démarrage des comités de pilotage et de l'organisation.
- Consolidation de formations pour les adhérent·e·s « in situ » autour de problématiques et d'enjeux propres.
- Renforcement de l'essaimage dans la sphère civile : auprès des acteur·rice·s de la recherche, mouvements sociaux, médias.
- Collaboration avec des chercheur·euse·s sur des sujets en lien avec le projet Fédéral
- Finalisation de l'ouvrage autour de la création dans les musiques traditionnelles.

RENFORCER LA QUALITÉ ET LA CONSOLIDATION DES EMPLOIS DES ÉQUIPES ADHÉRENTES

- Négocier des dispositifs d'aides à l'emploi adaptés aux réalités et attentes des membres. Prendre en compte leur multitude, leur diversité et leur fragilité.
- Accompagner les initiatives pour une meilleure prise en compte des dispositifs existants pour consolider les emplois.
- Soutien et accompagnement à la demande auprès des adhérent·e·s.

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES DE COOPÉRATION

a - Coopérations territoriales / projets de territoire

La ruralité

- Co-organisation des rencontres nationales sur la ruralité qui se tiendront en 2023 avec La **Fédéli**ma, l'**UFISC** et d'autres partenaires.
- Participation aux réunions institutionnelles du ministère de la culture sur la question des ruralités avec l'**UFISC**.

b - Coopérations sur les politiques publiques

- Participation au groupe de travail sur les schémas de développement territorial culturel et suivi des expériences de concertation mises en œuvre en région.

c - Coopérations territoriales / organisation régionale

- Consolider une base des adhérent·e·s pour faciliter la circulation des informations et les mises en contact.
- Répondre aux demandes d'intervention ou de contribution. La FAMDT a choisi d'accompagner les dynamiques régionales en favorisant la mise en contact des réseaux sur les territoires et en appuyant leurs initiatives de travail, d'éclairage, de propositions (Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Ile-de-France, Auvergne-Rhône Alpes...).
- Appréhension du paysage de concertation politique régionale : dans ce cadre, une étude-action sera réalisée

avec le groupe de travail autour des schémas d'orientation avec l'Ufisc.

d - Coopération dans le cadre européen

L'espace européen est aujourd'hui déterminant dans la construction des régulations et politiques qui agissent sur les territoires. Politiques culturelles, services numériques, économie sociale et solidaire, droits sociaux, fonds structurels, accords de libre-échange, sont autant de sujets qui ont un impact direct sur les activités des initiatives que nous portons. S'intéresser à ces sujets en évolution est d'autant plus essentiel dans un contexte de définition de la nouvelle programmation 2020-2030.

En 2021, la FAMDT continuera de contribuer aux réflexions sur les politiques culturelles et à la structuration des acteur·rice·s artistiques et culturel·le·s en Europe en s'associant à des réseaux et espaces d'échanges européens (comité d'orientation du **Relais Culture Europe**, **Réseau Folk Alliances...**). Un travail exploratoire d'ouverture européenne et international sera consolidé avec le rapprochement avec le réseau **Européen Folk Network** ou bien encore la réflexion sur les salons internationaux et ou le travail engagé autour de projets expérimentaux portés par nos membres.

La FAMDT sera certainement présente à Manresa en Espagne / Catalogne mais également au Womex en 2021.

1 - MUTUALISATION ET SERVICES PARTAGÉS

a - L'observation participative et partagée

L'Observation Participative et Partagée (OPP) pour la Fédération : nous finaliserons l'état des lieux de la fédération et des adhérent·e·s. Autant que faire se peut, nous irons rencontrer les membres ayant récemment intégré le réseau afin de les sensibiliser et de les former au maniement de l'outil GIMIC, de manière à ce qu'il·elle·s renseignent utilement les questionnaires les concernant. Nous chercherons à rapprocher et à comparer les données collectées avec des réseaux et fédérations partenaires. Ce travail sera réalisé sur l'été 2022..

b - La vie associative de la fédération

Nous poursuivons le travail initié en 2021 concernant la mobilisation des administrateur·rice·s et des adhérent·e·s sur les chantiers de la Fédération ;

Nous consolidons le temps fort de la vie associative **MODAL Les rencontres**.

A Budget prévisionnel 2022

Ce budget prévisionnel rectificatif a été voté en CA le 13 mai 2022 après l'arrêt des comptes et la validation des fonds dédiés Le prévisionnel s'en trouvant fortement impacté, il a été décidé de l'actualiser pour une plus grande transparence.

BUDGET FAMDT 2022 - Prévisionnel			
CHARGES		PRODUITS	
Frais fonctionnement structure	47 756 €	Subventions	311 000 €
Achats-abonnement	6 818 €	Etat-Ministère	232 500 €
Abonnements-ouvrages	850 €	Ministère de la Culture - DGCA	230 400 €
Matériels et fournitures bureau	3 000 €	FDVA ministère de la vie associative	2 100 €
Abonnement (Microsoft, Gandhi, OVH, Zoom, C Pro ouest)	2 968 €		
Services extérieurs	24 092 €	MODAL Commune Département Régions	6 000 €
Locations immobilières	18 756 €	Ville de Villeurbanne	3 000 €
Taxe foncière	1 746 €	Grand Lyon Métropole	3 000 €
Assurances Maif	950 €		
Entretien des locaux	2 640 €		
Autres services extérieurs	16 846 €	Sociétés Civiles-EPIC	72 500 €
Commissaire aux comptes	3 500 €	Adami - Bourses de compagnonnage	35 200 €
Prestataire de paye (Pop Paye) équipe salariée permanents	900 €	CNM-Structuration professionnelle	30 000 €
Expert comptable (Cabinet Marion)	6 500 €	FONJEP Culture - Année n°3	7 300 €
Cartes et abonnements Sncf	874 €		
Frais Bancaires,	404 €		
Adhésions : CNEA, SMA, UFISC, AGI son, CAC, European Folk Network	4 668 €		
Vie associative - Accompagnement adhérent-e-s-Structuration	78 000 €	Autres produits	200 656 €
Réseau, accompagnement des adhérent-e-s, structuration régionale-représentation	20 000 €	Fonds dédiés	164 650 €
Alliance, représentation au sein des instances nationales : CA Ufisc, Congrès SMA, Raffut, rendez-vous CNM, rendez-vous ministère (DGCA)	3 000 €	Fonds dédiés bourse de compagnonnage (30/11/2021)	30 000 €
Accompagnements des adhérent-e-s : Rencontre avec les adhérent-e-s in situ, réunions régionales et territoriales en coopération : Rencontres Ruralité avec la Fédélima, amateurs, Pop Mind / Womex, Manresa	8 000 €	Fonds dédiés création de contenu, observation, structuration (N-1)	46 930 €
Les rendez-vous territoriaux festival : Rencontres : Eurofonik - Les suds - Le son continu - Trad'hivernales - No Border-BIS	9 000 €	Projet égalité Femme-Homme - "Tambours battantes"	17 500 €
VIE ASSOCIATIVE - CA, AG et RENCONTRE NATIONALE	59 000 €	fond dédié N-2	20 220 €
Rencontres professionnelles MODAL + AG	41 000 €	Fonds dédié accompagnement artistes - professionnalisation (15/12/2021)	50 000 €
CA (4)	18 000 €	Recettes propres	25 406 €
Observation	5200	Cotisations des adhérent-e-s	18 500 €
Observation Participative et partagée	5 200 €	Refacturation mutualisation bureaux-partenariat frais bureaux "Live DMA- FEDELIMA"	6 906 €
Outil GIMIC	1 200 €	Transfert de charges	600 €
Mission observation CDD	3 000 €	Vente de disques	600 €
Mise en page des études et valorisation des résultats	1 000 €		
Valorisation, communication, éditorialisation - Stratégie éditoriale FAMDT	106 100 €		
Portail Web média	87 100 €		

Elaboration portail (2ème phase) : développement	10 000 €	Fond de réserve	10 000 €
Création contenu portail	54 600 €		
Projet égalité femme-homme (podcast/expo/pastille vidéo)	22 500 €		
Valorisation, communication, éditorialisation	11 000 €		
Ouvrage "Tradition-création"	10 000 €		
Partenariat Nectart - Editions de l'attribut	1 000 €		
Formation - Transmission - Professionalisation	5 200 €		
Groupe de de travail - Préparation assises de la transmission	2 000 €		
Formation - Action FDVA (4 formations)	3 200 €		
Documentation	2 800 €		
Commissions de travail	1 600 €		
Gestion du portail du patrimoine de l'oralité	1 200 €		
Formation	100 000 €		
Bourses de copagnonage musiques	61 000 €		
Bourses de copagnonage danse et pluridisciplinaire	26 000 €		
Aide à la structuration - expérimentation "RDV Accompagnement"	11 000 €		
Prestataire de paye (Pop Paye) formateurs bourses	2 000 €		
Spectacle vivant	18 000 €		
Partenariat	18 000 €		
LCDLM	4 000 €		
Babel Minots - mars	2 000 €		
Au fil des voix	3 000 €		
Prix des Musiques d'ICI + plateau trad'actuelle	8 000 €		
Nouveaux partenariats à consolider : Chainon septembre ? ; Centre de création ?	1 000 €		
Personnels	151 100 €		
Charges de personnel FAMDT-3 permanent-e-s	145 500 €		
Salaires bruts (2 permanent-e-s + 1 3/4 temps)	95 800 €		
Cotisations patronales	46 700 €		
Taxe professionnelle	3 000 €		
Autre	5 600 €		
Mutuelle des salarié-e-s	1 600 €		
Divers (tickets restaurant)	4 000 €		
Dotations amortissement et prov. // autres	4 500 €		
TOTAL DES CHARGES	511 656 €	TOTAL DES PRODUITS	511 656 €
Résultat	- 0 €		



FAMIDI